

Hédi BOURAOUI

# LA FRANCOPHONIE A L'ESTOMAC



Du même auteur  
(Bibliographie en français)

POESIE

- Musocoktail*, Tower publications, Chicago, 1966.  
*Tremblé*, Editions Saint-Germain-des-Prés, Paris, 1969  
*Eclate Module*, Editions Cosmos, Montréal, 1972.  
*Vésuviade*, Editions Saint-Germain-des-Prés, Paris, 1976  
*Sans Frontières- Whithout Boundaries*, Francité, collection bilingue, Saint-Louis, 1979  
*Haitu-vois* suivi de *Antillades*, Editions Nouvelle Optique, Montréal, 1980  
*Tales of Heritage I*, Upstairs Gallery, Toronto, 1981  
*Vers et Envers*, EWC Press, Toronto, 1982  
*Ignescent*, Editions Silex, Paris, 1982  
*Tales of Heritage II*, University of Toronto Press, 1986  
*Echosmos*, Mosaic Press et Canadian Society for the Comparative Study of Civilizations, Toronto, 1986  
*Reflet Pluriel*, Les Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux, 1986  
*Emergent les branches*, Livre bibliophile, Varna, 1986  
*Poésies* (Anthologie personnelle), Association Tunisie-France, Sfax, Tunisie, 1991  
*Arc-en-Terre*, Editions Albion Press, Toronto, 1991  
*Emigressence*, Editions du Vermillon, Ottawa, 1992

ROMANS

- L'Iconaison*, Editions Naaman, Sherbrooke, 1985  
*Bangkok Blues*, Editions du Vermillon, Ottawa, 1994

ESSAIS

- Créaculture I*, C.C.D., Philadelphie et Didier-Canada, Montréal, 1971  
*Créaculture II*, C.C.D., Philadelphie et Didier-Canada, Montréal, 1971  
*Structure intentionnelle du "Grand Meaulnes": vers le poème romancé*, Librairie Nizet, Paris, 1976  
*The Canadian Alternative*, (sous la direction d'Hédi Bouraoui), EWC Press, Toronto, 1980  
*Robert Champigny: poète et philosophe* (sous la direction d'Hédi Bouraoui), Slatkine, Genève et Champion, Paris, 1987



**Hedi Bouraoui**

**La Francophonie  
A  
L'Estomac**

CMC ÉDITIONS

Bouraoui, Hédi. 1932-  
*La Francophonie à l'Éstomac*

ISBN 978-2-924319-25-3 (PDF)

1. Francophonie plurielle 2. Stratégie globale 3. Son enseignement  
4. Son déploiement 5. Ses Horizons

Correspondance :

**CMC Éditions**

Canada-Mediterranean Centre

356 Stong College, Université York

4700 Keele Street

Toronto, Ontario M3J 1P3

Tél: (416) 736-2100 x31004

Télec: (416) 736-5734

[cmc@yorku.ca](mailto:cmc@yorku.ca)

<http://cmc.info.yorku.ca>

Correction d'épreuves : Elizabeth Sabiston

Numerisation : York University Printing Services

Imprimé au Canada

Dépôt légal : mars 2016

© CMC Éditions et Hédi Bouraoui

1875

1875

A ma soeur Françoise Naudillon  
A mon frère Bolya Baenga

A la mémoire de  
T. Djaout, Y. Sebti, A. Alloula

Et à tous les écrivain(e)s  
pour qui tout le reste n'est que  
littérature à l'estomac.

1911  
1911  
1911

1911  
1911  
1911

1911  
1911  
1911

1911  
1911  
1911

1911  
1911  
1911

1911  
1911  
1911

1911  
1911  
1911

1911  
1911  
1911

## **PREMIERE PARTIE**

### **La francophonie en question**



## L'HISTOIRE QUI DETERMINE L'ACTUEL

Au nom de la langue populaire et en réaction contre le latin savant, la Pléiade, autour de Du Bellay, a eu le soin de rédiger un manifeste dont le titre est encore très révélateur de nos jours: Défense et Illustration de la Langue Française. Ainsi ce but double est fondateur pour tout ce qui est donnée linguistique en France:

1. Défendre la langue française contre ses détracteurs.
2. Illustrer cette langue, c'est-à-dire lui donner une grande littérature, par l'imitation des Anciens, comme l'avaient fait chez eux les Italiens.<sup>1</sup>

Cette notion de défense a toujours été au centre des préoccupations des Français qui sont enclins à développer une politique plus ou moins défensive dans la façon dont ils propagent leur langue et leur culture. La politique culturelle, lors de la colonisation, a été nettement différente de celle entreprise par les Anglais. En Afrique francophone, des peuples divers ont dû subir une métamorphose complète de leur mentalité. On apprenait aux Africains, dès leur jeune âge, des leçons d'histoire et de géographie qui commençaient par "nos ancêtres les Gaulois". La défense et la propagation de la langue française n'ont été mises en cause qu'après la seconde guerre mondiale. Cette remise en question avait deux origines, d'une part les mouvements de libération des pays africains et de l'autre, mais bien plus faiblement, l'hégémonie de la culture américaine qui a non seulement bouleversé l'Europe mais aussi le monde entier. Jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, le français était une langue véhiculaire de prestige et de haute culture. On peut constater aujourd'hui que dans les pays de l'Est les gens âgés de 40 ans et plus parlent assez couramment la langue française, tandis que ceux de moins de 40 ans sont attirés par l'anglais qu'ils pratiquent en priorité comme seconde langue.

La notion d'illustration est aussi assez révélatrice; dès le XVI<sup>e</sup> siècle, elle avait pour but d'enrichir la langue française en forgeant des mots nouveaux, en transformant de vieux mots, en empruntant aux dialectes provinciaux (picard, wallon, gascon, normand, etc.) et en élargissant le champ des mots

techniques. Cet enrichissement était dans la nature des choses puisqu'il empruntait à la langue mère française et aux langues latine et grecque, sources naturelles pour ce que l'on a appelé "les mots formés par provignement". En fait, les expériences du 16<sup>è</sup> siècle sont sans doute beaucoup moins étouffantes que celles pratiquées au siècle classique. Il y a eu une sorte "d'épuration" survenue à l'âge classique. Il est curieux de voir qu'aujourd'hui la notion de dialecte, malgré les travaux innovateurs des linguistes, contient encore une connotation péjorative; il existe en effet depuis longtemps une tentative d'unification linguistique qui donne un rang inférieur aux dialectes régionaux français, et aux apports des dialectes hors hexagone, tels qu'ils se pratiquent en Afrique ou aux Antilles.

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, Rivarol a défini le génie de la langue française comme axé sur deux notions principales, à savoir la clarté et la logique naturelles, d'où cette citation devenue proverbiale: "ce qui n'est pas clair n'est pas français". Nous savons aujourd'hui que cette clarté et cette logique n'ont aucun fondement linguistique; à preuve, les beaux poèmes de Mallarmé ou de Rimbaud, dont la syntaxe et le raisonnement d'une haute densité poétique occultent en même temps clarté et logique. En plus de ces deux dimensions, Rivarol tient à rappeler que l'esprit même de l'arrangement des mots semble présenter "une géométrie", "un ordre direct", "une élégance et une force": "rien n'est en effet comparable à la prose française". Cet éloge dithyrambique peut s'appliquer non seulement au français mais aussi à d'autres langues. Il ne s'agit pas ici de démontrer le bien fondé ou le mal fondé de la pensée de Rivarol, laquelle néanmoins confirme le fait courant: le Français est toujours conscient de la supériorité de sa langue, supériorité qu'il tire d'un héritage prestigieux et de leçons itératives. Mais aujourd'hui le prestige ne se calcule plus en fonction de l'apport culturel, mais plutôt de l'économique et du technologique. Nous savons que ce n'est point l'Angleterre qui a placé l'anglais au premier rang des langues, mais les Etats-Unis qui l'ont propagé grâce aux médias de masses, à l'électronique, à la technologie, à la télématique, à l'informatique et à certaines valeurs qui semblent être adoptées et adaptées à travers le monde.

Le Français, conscient de la supériorité de sa langue, ne tolère pas trop l'intrusion de mots étrangers dans son vocabulaire quotidien. Nous savons que toute langue est dynamique par essence, se métamorphosant et changeant sans cesse au gré des fluctuations, des idées-forces qui régissent le monde. La politique officielle est donc de résister à tout anglicisme qui

semble envahir le territoire, mais dans le langage courant les Français ne peuvent plus éviter aujourd'hui des mots tels que parking, week-end, auditing, duty-free, etc.

Ils sont presque les seuls à avoir créé au XVII<sup>ème</sup> siècle une Académie qui veille à la préservation, à l'analyse et à la propagation de leur langue. Ils ont continué à créer d'innombrables comités et agences qui assurent la sauvegarde et facilitent la diffusion de leur patrimoine linguistique et culturel: par exemple le Haut Comité de la Langue en France, le Secrétariat Permanent du Langage de l'Audio-visuel (S.P.L.A.), l'Association Générale des Usagers de la Langue Française (A.G.V.L.F.), L'Agence de Coopération Culturelle et Technique (L'A.C.C.T.), etc. La Biennale de la langue française se réunit pour traiter de sujets linguistiques dans différentes parties du monde. Les anglophones ne sont pas aussi sensibles que les Français à tout ce qui concerne les problèmes de nature linguistique. L'anecdote suivante montre à quel point le Français moyen est conscient et protecteur de la "pureté" de sa langue: Une belle blonde américaine se promène dans Paris; elle est suivie par un jeune Français qui la talonne et semble vouloir la draguer. La jeune blonde esquive ses tentatives, essaie de le dépasser mais ne réussit pas. A un moment donné, elle crie à tue-tête "Foutez-moi la camp". Le jeune Français se tourne vers elle, lui dit "Excusez-moi, Madame, mais c'est "foutez-moi le camp" et il la laisse en plan pour poursuivre son chemin. Cette correction d'un article masculin pris pour un article féminin a ainsi détruit la belle image de l'Américaine, la faute linguistique faisant partie d'une faute esthétique.

Citant Voltaire pour qui la langue française "exprime avec le plus de facilité, de netteté, de délicatesse, tous les objets de la conversation des honnêtes gens", Charles Helou ajoute qu'elle doit "sans cesse être adaptée aux besoins scientifiques, sociaux, technologiques du présent et du futur".<sup>2</sup> Helou établit ainsi une dialectique entre l'auréole prestigieuse du passé et les besoins actuels d'adapter le français aux nouveaux champs du savoir et aux pays hors de l'hexagone. Cette ouverture est fondamentale car elle permet de rallier les efforts de ceux qui veulent promouvoir une langue qui leur est essentielle. Sans doute serait-il bon de débayer le terrain linguistique et humain pour voir comment le français peut être une langue privilégiée de communication.

## PASSAGE DU FRANCAIS A LA FRANCOPHONIE

Cernons d'un peu plus près la notion de francophonie qui, d'après Xavier Deniau, a été inventée d'abord par le géographe Onésime Reclus (1837-1916). Mais elle n'a assumé sa véritable définition et son rayonnement que vers les années 60, après les indépendances des pays africains. Ce terme se définit donc par rapport aux gens qui pratiquent le français indépendamment de leur situation géographique, idéologique ou confessionnelle. Dans ce sens, la francophonie crée, par l'intermédiaire d'une praxis linguistique, des liens entre des aires géographiques, des sociétés, des religions, des idéologies et des traditions complètement différentes. Devenant donc un terme ombrelle qui couvre divers domaines du savoir, la francophonie a assumé, parfois en dépit d'elle-même et parfois à cause de ses propagateurs, une ambiguïté idéologique que les Français tentent de nier mais qui reste néanmoins assez évidente. Il est vrai que l'idéologie n'est peut-être pas consciemment concertée et mise en place puisque certains pays indépendants ont opté officiellement pour l'emploi de la langue française.

Avant les indépendances des pays africains et jusqu'à nos jours, certains auteurs qui écrivent en langue française et qui atteignent une certaine notoriété sont classés automatiquement comme des auteurs français, comme par le passé Jean-Jacques Rousseau, Benjamin Constant et, aujourd'hui, Ghelderode, Henri Michaux, Ionesco, Beckett, etc. Il est à noter que les Français n'assimilent automatiquement que ceux qui ont atteint une certaine notoriété. En ce qui concerne les autres, ils n'en parlent pas...

[ Le mot francophonie a subi des variantes, telles que francité, francitude, graphie française, expression française, mais l'on n'a jamais touché aux structures mêmes des échanges informationnels. On ressasse les qualités de la langue, son génie et son universalité. On la qualifie en termes "magiques", ce qui lui fait endosser un foisonnement de sens et une multiplicité d'usages. On souligne aussi les idéaux de liberté et de solidarité, tout en insistant sur la neutralité politique de la "francophonie": "La francophonie ne saurait se confondre avec une idéologie: elle refuse toute assimilation de près ou de loin avec ces notions en "isme", impérialisme, racisme, colonialisme, qui se définissent par la négation d'autrui et l'orgueilleuse affirmation d'une suprématie quelconque".<sup>3</sup> Ces différentes variations sur la même définition superficielle n'ont, presque en aucun cas, cla-

rifié ou affiné les structures fondamentales d'une francophonie qui serait un véritable échange de valeurs linguistiques et culturelles dans la dignité totale de ceux qui veulent bien la partager.

Historiquement, ce sont les Africains et les Antillais qui ont d'abord posé la notion de négritude avec Senghor, Césaire et Damas prenant ainsi conscience de leur propre identité culturelle, sans jamais mettre en question l'utilisation de la langue française. Il faut attendre les années 50 pour que des écrivains, tel Kateb Yacine, posent le problème de l'aliénation linguistique causée par l'emploi douloureux d'une langue étrangère productrice d'un tiraillement systématique avec la langue maternelle. Ainsi le problème linguistique teinté d'interférences idéologiques, psychologiques et sociales est posé. La francophonie devient alors le signe d'un impérialisme culturel qui se manifeste par l'hégémonie d'une langue et non pas par la présence physique sur un terrain.

Parallèlement, au Québec, jusqu'à la révolution tranquille, on ne parlait que de littérature canadienne-française; les Québécois prenant conscience de leur propre identité culturelle et faisant l'analogie avec les pays précédemment colonisés (Le Portrait du colonisé d'Albert Memmi est devenu une sorte de Bible au Québec) changèrent subitement de direction et commencèrent à appeler leur littérature la littérature québécoise. Cette affirmation, comme celle de la notion de maghrébinité, témoigne d'une volonté de distanciation et de démarcation par rapport à la culture hexagonale.

Ces prises de positions subtiles sont révélatrices d'une mise au clair des différentes tournures adoptées vis-à-vis de la pratique francophone. Cela n'a pour autant pas modifié l'utilisation d'une langue étrangère dans ce sens que plusieurs pays à présent indépendants continuent à se servir du français aussi bien dans les média de masses, journaux et revues que dans les oeuvres littéraires et artistiques.

## **PASSAGE DE L'ORALITE A L'ECRITURE FRANCOPHONE**

Dans un article érudit intitulé "Francophonie africaine, latinité gauloise: Destins parallèles?"<sup>4</sup> Albert Gérard établit objectivement le passage de la tradition orale à la tradition écrite latine puis française à l'époque médiévale. Ce phénomène est

souvent passé sous silence lorsqu'on parle aujourd'hui de l'articulation qui existe entre les diverses oralités africaines et l'écriture francophone, qui en prend parfois la relève: "en tout état de cause, la situation du français en Afrique, comme d'ailleurs celle des autres langues européennes, est remarquablement analogue à celle du latin en Gaule: langue étrangère, apprise, langue véhiculaire d'une élite encore minuscule, langue bureaucratique de l'administration" (C.R.C.L., P. 259). Nous étudierons plus loin le rapport entre la langue et la pensée, le côté linguistique et le contenu culturel qui peuvent s'emboîter harmonieusement ou au contraire créer une tension mutuelle.

Nous démontrerons également, avec textes à l'appui, que la langue française traduit souvent sous la plume d'auteurs africains une pensée et une culture profondément africaines. Le français doit alors se soumettre, comme le dit Makhily Gassama, "aux exigences du génie négro-africain" (C.R.C.L., P. 264). Pour que la langue française soit pratiquée dans tous les domaines de la culture en Afrique, Albert Gérard estime qu'elle doit "se débarrasser de son amidon officiel, de son purisme rigide, de son conservatisme inflexible" (C.R.C.L., P. 264). Il montre aussi pertinemment que les colonisations françaises et anglaises ont été menées d'une manière diamétralement opposée.

La politique coloniale britannique "favorisa la valorisation des langues autochtones, créant les conditions nécessaires pour l'émergence et le développement de littératures vernaculaires écrites" (C.R.C.L., P. 257). Par contre, nous savons que la France opta pour une politique d'assimilation interdisant, parfois formellement, l'usage des langues vernaculaires considérées comme des "langues sauvages". Ainsi tout le patrimoine linguistique africain en Afrique francophone fut mis en veilleuse, pour ne pas dire complètement écarté de la scène politique et culturelle. Mais on ne peut jamais occulter une langue; la tradition du Griot et du Meddah continue sa productivité orale, constituant une richesse qui sera de plus en plus interpellée et exploitée après les indépendances.

Justement, c'est grâce à une politique linguistique avertie en Afrique anglophone que nous assistons aujourd'hui à une littérature vitale qui prend en charge les configurations de l'oralité, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des pays africains. Il faut ajouter le relais américain de la diffusion des écrivains africains anglophones. A partir du mouvement des "civil rights" des années 60, les Noirs américains, ayant pris conscience de

leur héritage traditionnel africain, ont tout de suite voulu faire un retour intellectuel et affectif au continent de leurs ancêtres. Ainsi ils ont créé par la même occasion des structures de recherche et d'enseignement des littératures anglophones africaines en milieu nord-américain. C'est aussi par le truchement des départements de "Black Studies" en Amérique que l'on commença à se pencher sur la littérature africaine francophone.

Il est intéressant de remarquer que les Américains ont créé une Association des Littératures Africaines (ALA) il y a plus de 10 ans et que les Français ont attendu jusqu'à 1984 pour former une association comparable et parallèle, l'APELA (Association pour la promotion et l'Etude des Littératures Africaines). Ce retard de 10 ans est très révélateur des optiques adoptées vis-à-vis des littératures africaines. Si les Français ne se sont pas tellement intéressés aux langues autochtones lors de la période coloniale, l'intérêt aux littératures francophones, qui restent encore aujourd'hui un genre mineur par rapport à la productivité littéraire française, est long à démarrer, même après l'indépendance. Peut-être est-ce dû aux écarts de langue et de culture qui existent entre une écriture purement française hexagonale et une écriture qui veut à tout prix rendre compte de son héritage culturel (même si elle s'exprime en français). Il n'y a pas de doute que la langue maternelle de l'écrivain travaille toujours le texte francophone.

## MAIS QU'EST-CE QU'UN ECRIT FRANCOPHONE?

Dans une très belle intervention publiée dans la Revue des parlementaires de langue française et intitulée "Langue française et identité culturelle sénégalaise", l'écrivain sénégalais Cheik Hamidou Kane esquisse la dichotomie fondamentale qui existe entre langue maternelle et langue française étrangère. Il raconte d'une manière dramatique que, pour lui, dès son enfance, il s'agissait de jouer à parler français, à rentrer dans la peau blanche par le geste, la mimique, l'expression, etc., pour traduire l'expression de l'Autre:

Nous nous procurâmes ensuite une cendre blanchâtre à l'aide de laquelle chacun se dota d'un visage blanc. La mascarade achevée, nous essayâmes les gestes de la mimique des Blancs lorsqu'ils conversent entre eux: mains dans les poches, ou poings aux hanches ou bras croisés, pour ce qui est du jeu des mains; station debout immobile, ou petit ballet de chacun autour de l'autre pour ce qui est des jeux de jambes. C'est seulement après

que tous cespréalables furent effectués que nous nous sentîmes prêts à "parler français", c'est-à-dire à émettre des sons étrangers (qui n'avaient, est-il besoin de le dire, aucune signification naturellement).<sup>5</sup>

Cette transformation littérale d'un statut naturel à un statut d'activités "enviables" permet de mesurer l'écart et la contrainte qu'il faut conquérir pour acquérir une seconde nature nécessaire pour se mouvoir dans une langue autre. D'autre part, Hamidou Kane signale le mouvement inverse nécessaire à toute dialectique communicative: "d'une certaine manière, le rythme de base inhérent à la langue sérère a envahi de l'intérieur, brisé complètement et réordonné à sa façon la langue de Descartes pour la transmuier dans le produit fini du verset senghorien" (Revue des parlementaires, p. 15).

## SYMBIOSE OU INTERFERENCE?

Cette "symbiose" est donc maintenue dans la position du Sénégal, dans son choix conscient d'avoir adopté en même temps que le français langue "officielle" (c'est-à-dire de travail et de communication internationale) les six langues principales du pays comme "langues nationales" exprimant les valeurs essentielles du terroir négro-africain. Dans un sens, le développement des langues nationales est secondaire par rapport à la primauté du français qui occupe le premier plan des transactions humaines dans la sphère du pouvoir. Privilégiée, cette langue est ainsi associée à une fonction utilitaire, à l'ouverture, au progrès, au modernisme, etc. tandis que les langues maternelles promues au rang "national" n'en restent pas moins liées aux traditions millénaires, à la véritable façon d'être de l'Africain et en fin de compte à la majorité de la population qui compte une grande partie d'analphabètes. Si Hamidou Kane finit par faire l'éloge du français, affirmant qu'il est approprié à l'expression de l'identité sénégalaise, puisque "nulle langue n'est plus apte à l'universalité que le français, et le Sénégal nouveau en convient bien" (Revue des parlementaires, p. 21), il n'en reste pas moins que les interférences linguistiques entre langue nationale et langue officielle créent une zone d'ambiguïté - riche peut-être sur le plan de la création -qu'il faudrait délimiter et explorer pour rendre compte du système de symbiose ou d'adversité qui existe entre diverses langues qui ont cours sur le même terroir.

## **AMBIGUITE FRANCOPHONE: LANGUE MATERNELLE, LANGUE SECONDAIRE.**

Dans son article, la "situation actuelle de la francophonie universalité de transition ou universalité d'avenir", J.M. Lebreton délimite le terrain conflictuel où se trouve la francophonie actuelle. D'abord il insiste que "le français n'est pas la propriété des habitants de l'Hexagone" (Revue des parlementaires, p. 105), ce qui est une vérité évidente puisque différentes nations se sont appropriées la langue française surtout parce que des conditions historiques l'ont dicté, ce qui fait que l'on ne peut plus parler aujourd'hui de français mais de langages français. Chaque nation tente d'inclure d'une manière consciente ou inconsciente et parfois à son insu, un contenu culturel national modifiant la configuration linguistique du français (cf les tournures de phrases québécoises: elle a cassé ses fiançailles; il va magasiner; c'est de la boulechitte qui ne trompe personne).

D'une manière générale, on peut dire qu'il y a deux communautés essentielles qui se partagent le français: celle dont la langue maternelle est le français hors hexagone (Belgique, Suisse, Luxembourg, Québec), et celle pour qui le français est une langue seconde acquise (Maghreb, Afrique sub-saharienne, Antilles, Océan-Indien). Il va sans dire que chacune de ces catégories se comporte vis-à-vis du français d'une manière différente. Pour le premier groupe, l'attitude est celle d'un rayonnement propageur qui tente de promouvoir cette langue maternelle dans une volonté de suprématie qui la maintiendrait au rang de l'universel. Dans ce sens, c'est la continuité de la notion d'universalité que Rivarol a essayé de mettre en lumière devant l'Académie de Berlin en 1784. Mais la position d'universalité du français est de plus en plus intenable, non pas que le français ne soit pas une langue de grande civilisation ouverte au monde moderne ou un outil capable de s'adapter à l'actualité scientifique, mais parce qu'il manque de vision globale, de sens pratique, et de véritable politique linguistique démocratique.

Nous développerons ultérieurement ces raisons, mais voici trois exemples de ce que nous venons d'affirmer:

1. l'hégémonie de l'anglais américain; sa propagation se fait d'une manière systématique grâce au rayonnement d'une culture planétaire et aux moyens efficaces de diffusion.

2. les Français n'ont pas pu encore développer ce que Senghor a lancé il y a quelques années, c'est-à-dire un véritable dialogue

des cultures.

3. les Français ne savent pas imposer leur conception de la recherche et transformer les théories abstraites en rentabilité pragmatique.

Dans un article du Monde (31 décembre 1984), intitulé "Les Sciences à l'heure de l'anglais", Max de Reggi explique les raisons pour lesquelles l'un des plus anciens périodiques, les Comptes rendus de l'Académie des sciences, est en train de mourir: "Ce n'est pas parce qu'une publication est rédigée en français que les scientifiques ne la lisent pas. Si les scientifiques ne publient pas davantage dans leur langue, c'est parce que nos périodiques sont de qualité insuffisante, et non pas parce que le français serait intrinsèquement une langue moins lue".<sup>6</sup> Il démontre l'inefficacité des Français à prendre en ligne de compte les exigences du marché et conclut qu'au nom de l'image -- à préserver -- de la recherche française, on ne devrait pas laisser disparaître ce périodique.

Les pays dont la langue maternelle n'est pas le français, mais qui ont adopté le français comme langue "officielle" ou de "communication", gardent néanmoins une certaine distance, un écart malgré des discours incessants de "solidarité", de "symbiose" ou de "médiation". Il existe donc une zone d'ambiguïté à double tranchant et qui est à élucider dans ce rapport langue maternelle, langue d'acquisition étrangère:

1. Cette ambiguïté peut être ressentie comme étant négative, car l'on ne pourra jamais récupérer l'identité totale d'un peuple ou d'une nation par l'intermédiaire d'une langue étrangère. Nous prenons le mot "identité" dans sa configuration essentielle d'authenticité par rapport à tout l'héritage d'une nation. Quoi qu'en disent les promoteurs de la francophonie, il existe toujours une zone conflictuelle qu'il faut sans cesse assumer, dépasser ou occulter pour cerner le Moi individuel ou national à l'aide d'un argument étranger.

2. Cette ambiguïté peut être jugée positive car on peut la considérer comme un stimulus à la création par confrontation culturelle ou tout simplement par frottement ou échange. Le fait d'être à cheval sur deux cultures et deux langues peut souvent fertiliser le processus créateur; encore faut-il en être conscient! C'est seulement dans un véritable dialogue des cultures que la langue française peut être médiatrice. Dans certains sujets considérés tabous telle que la relation ou la sexualité, l'écrivain qui se place à l'extérieur de sa propre culture peut s'exprimer beaucoup plus librement dans une langue étrangère que dans la

sienne.

## COMMUNAUTES FRANCOPHONES

On a voulu appliquer aux communautés francophones l'appellation de "Commonwealth", notion opératoire pour la Grande Bretagne mais qui s'applique très difficilement aux richesses linguistiques d'une langue qui semble, du moins pour le moment, posséder une hiérarchie dont le sommet est jalousement occupé par la France. Cet avantage légitime recèle cependant certains conflits sous-jacents qui minent l'équilibre de l'échange tel qu'il est conçu par le Commonwealth. Les richesses linguistiques de l'extérieur ne sont presque jamais récupérées et assimilées dans le contexte global. L'apport du français du Québec, par exemple, n'est pas toujours adéquatement pris en compte par le sommet de la pyramide. Il existe une sorte de circulation à sens unique, alors qu'elle devrait exister, comme le système routier, à sens multiples avec des échangeurs. C'est à ce seul prix que la libre circulation des nouvelles modalités linguistiques et culturelles pourrait créer des échanges objectifs harmonieux. Paradoxalement, l'indépendance des pays africains n'a en aucun cas diminué le nombre de francophones dans les anciennes colonies. Au contraire, le taux de scolarité ayant augmenté, cela a donné naissance à une recrudescence et une augmentation de ceux qui pratiquent le français. Valéry Giscard d'Estaing, ex-Président de la France, affirme que "la langue française est le bien commun de tous ceux qui la parlent et nous aurions tort d'enfermer sa défense et illustration dans les limites de la France" (La Francophonie, p. 15). Cette affirmation logique et objective qui fait encore appel aux deux notions fondamentales et historiques de défense et illustration n'est pas toujours mise en pratique dans la réalité quotidienne des échanges culturels. Prenons, par exemple, le domaine littéraire: si les noms de Sartre, Camus, Bernanos, Proust, Gide, Saint-Exupéry, Sagan... sont familiers, connus, et étudiés dans tous les pays francophones, en est-il de même sur le sol français pour Gabrielle Roy, Roch Carrier, Michel Tremblay, Kateb Yacine, Boudjedra, Khatibi, Mongo Beti, Edouard Glissant? Il est vrai que l'on connaît assez bien L.S. Senghor et Aimé Césaire, ceci surtout grâce à leur rôle politique. Le livre de Xavier Deniau sur la francophonie est lardé de citations de Senghor, presque seul à être constamment cité. Il est vrai que pour la première fois dans l'histoire de l'Académie Française, un Africain grammairien et poète est admis dans les rangs de ses "immortels". Ce cas d'une acceptation unique, isolée et exceptionnelle ne modifie en rien la

nécessité d'une restructuration systématique des échanges francophones sur le même pied d'égalité. Les discours lyriques et innombrables sur la qualité du français ne représentent en aucun cas la solution à la crise que traverse actuellement cette notion humoristiquement appelée par le Canard Enchaîné la "francophonie".

Pour Edgar Faure "la francophonie n'est, ne peut être et ne sera qu'une libéro-phonie" (La Francophonie, pp. 21-22), formule extrêmement envoûtante mais qui n'a pas encore acquis son pragmatisme ni son efficacité. La communauté francophone est convaincue que la France est porteuse d'une mission culturelle basée sur le charisme de sa langue et sur les différents mythes de clarté et d'universalité judicieusement intériorisés. Mais l'intériorisation des idées clés d'une culture n'empêche ni sa remise en question, ni une attitude critique vis-à-vis de l'origine pour que s'établisse un certain équilibre des forces. Pour faire converger tous les efforts, il faudrait qu'il y ait véritable échange et non "bombardement" d'une culture qui se fait du nord au sud, sans que le sud puisse faire entendre sa voix, en toute dignité, dans le concert de la francophonie.

## **DU DOUBLE COMPLEXE DANS LA COMMUNAUTE FRANCOPHONE**

Deux attitudes principales semblent prédominer lorsque l'on analyse de près le point de vue des Français par rapport à la francophonie: il existe d'une part une attitude de supériorité vis-à-vis des qualités littéraires et humaines du français et un certain complexe d'infériorité en ce qui concerne la langue anglaise, considérée comme plus efficace dans le domaine scientifique et technologique. Lors du débat sur la francophonie à l'UNESCO du 15 au 18 février 1977, Monsieur Jean Jurgensen regrettait qu'il existe en France une sorte de "complexe mal placé à l'égard de la francité".<sup>7</sup> La supériorité sur le plan philosophique dérive d'un idéal né de la révolution française; les droits de l'homme et la notion de liberté sont sans cesse ressassés pour accroître le foisonnement de la francophonie. Par contre, le complexe d'infériorité vis-à-vis de l'anglais suscite une réaction de lutte contre cette langue, à laquelle on attribue des tendances impérialistes (qui ne sont en fin de compte que la projection inconsciente de désirs profonds). Puis l'on trouve à cette langue toutes sortes de faiblesses. Citons le Professeur Debré pour qui l'anglais "manque le plus souvent de souplesse, de finesse et même parfois d'exactitude et qui est monotone par le problème

de son vocabulaire" (C.F., P. 16) et il ajoute, "elle (cette langue) diminue la liberté de la pensée et de l'expression, certaine finesse, certaine élégance, et même -- ce qui est souvent nécessaire pour l'expression des données scientifiques -- certaine beauté" (C.F., p. 17). Debré juge l'anglais par les qualités (finesse, élégance, beauté) qui priment dans l'esprit des Français lorsqu'ils pensent à leur langue. Ce placage de valeurs françaises se fait systématiquement à chaque fois qu'il s'agit d'utiliser une autre langue, qu'elle soit occidentale ou africaine.

Ce qui est anormal, c'est que les Africains acculturés reprennent assez souvent le même discours que les Français, sans établir la distance critique nécessaire à la prise en charge de leur patrimoine culturel. Dans son discours d'introduction à ce même colloque, Monsieur M. M'Bow, l'ex-Directeur Général de l'UNESCO, reprend les mêmes défenses du génie de la langue française soulignant précisément sa rigueur, son élégance, sa finesse et finit par affirmer que cette langue "est utilisée dans le domaine scientifique en vue d'accéder à une certaine maîtrise technologique" (C.F., p. 13). Après avoir fait l'éloge du français, il tente de rappeler à la fin de son discours que les Africains ont l'intention de revaloriser leur langue pour en faire un moyen d'expression privilégiée. Mais il ne donne aucune indication sur ce processus et n'élabore aucune stratégie pour étayer ce point de vue. Il cite encore une fois le Président Senghor pour qui le français est "une langue de dialogues" mais n'établit pas les articulations de ce dialogue, ne précise pas comment il peut s'établir, comment il peut fonctionner? Les lacunes de cette pensée sont très révélatrices d'une structure mentale forgée par l'éducation française, pensée qui ne fait que reproduire les schémas sclérosés de la promotion systématique d'une "langue supérieure et universelle", sans prendre en compte tous les héritages culturels pour que le "dialogue" ne se fasse pas à sens unique. Si M. M'Bow mentionne en passant le nouvel ordre culturel à mettre en place dans "l'acceptation fraternelle du droit de l'autre" à être différent, par delà même la complicité d'une langue commune" (C.F., p. 14, il n'en reste pas moins complètement muet quant à l'articulation pragmatique de ce programme louable.

Ce droit à la différence que les auteurs maghrébins ont réclamé depuis toujours et qui ne fait que poindre chez les auteurs sub-sahariens, représente le noeud gordien qu'il faut absolument dénouer. Voici comment l'ex-Président de la République du Sénégal, Léopold S. Senghor, voit la chose:

J'ai la conviction que nous insufflerons à notre confédération culturelle la volonté de dépasser les intérêts économiques et politiques comme les micro-nationalismes, pour s'atteler à l'essentiel, à l'extension et à l'approfondissement de ce fonds culturel commun que plus de 230 millions d'hommes se partagent.

Pour réussir il n'est que d'accorder nos différences pour en faire une symbiose.

C'est ainsi que la langue française sera acceptée comme notre langue de communication mais aussi d'épanouissement international au sein de laquelle chacune de nos cultures se reconnaîtra en naissant à l'universel. (C.F., p. 11)

Trois points essentiels ressortent de ce message:

1. une tentative de fondre toutes les différences pour créer une symbiose harmonieuse;
2. l'appropriation du français comme un fait naturel, nécessaire à l'épanouissement international des peuples africains;
3. c'est à travers le français que les cultures autochtones se verront naître à l'universel.

Nous assistons là à une uniformisation, une homogénéisation qui met en abîme l'apport culturel original des pays africains. Cette sorte de mise en veilleuse des langues maternelles et de leur apport culturel révèle le complexe d'ambiguïté instauré dans l'esprit de certains intellectuels africains. Nous ne voulons pas dire que Senghor ne reconnaît pas la place de son sérère mais il ne le privilégie pas et il ne l'estime pas capable de participer, par son humanisme particulier, aux valeurs universelles. Autrement dit, aucune distanciation nécessaire à la mise en lumière du patrimoine africain ne semble le préoccuper. Ce schéma se reproduit aussi dans le contexte maghrébin pour l'arabisation qui, en homogénéisant l'éducation par l'arabe classique, occulte en même temps, pour ne pas dire met à mort, le parler vivant et vital de la langue maternelle avec toutes ses richesses proverbiales et autres.

⌈ Dans le monde occidental, le français est une langue d'expression majeure et on pourrait même dire une des deux langues les plus pratiquées du monde; l'anglais ayant acquis la première position de toutes les langues de communication universelle. En fait, on peut facilement affirmer qu'avec le français et l'anglais, tout voyage à travers le monde est possible; en maîtrisant ces deux langues, l'on réussit toujours à établir un

moyen de communication quelconque. Mais il s'agit de démystifier toute notion de supériorité d'une langue par rapport à une autre. Chaque langue est apte à établir le dialogue et le moindre dialecte local peut renfermer une sagesse millénaire aussi vitale que les plus hautes pensées de la Rochefoucauld. Si nous nous limitons aux pays africains francophones, il va sans dire qu'il est de leur intérêt de garder une originalité linguistique et culturelle et en même temps de ne point perdre une partie de leur histoire durant laquelle ils ont acquis une langue étrangère. Malgré les soubassements idéologiques et politiques, cette langue n'en reste pas moins utile et efficace. Pour cela il faudrait se débarrasser du complexe de supériorité et d'hégémonie de la part des Français et celui d'infériorité de la part de certains Africains pour qui le français est la seule langue d'ouverture et de civilisation. Il s'agit donc de développer à chaque communauté langagière d'être consciente de ses limites et de ses forces et d'oeuvrer à l'élaboration d'un échange harmonieux sans misérabilisme ni colonialisme. Il faudrait dépasser le stade de la récrimination et de l'imposition car, comme le dit Edouard Glissant dans son livre L'Intention poétique: "La liberté pour une communauté ne se limiterait pas à récuser une langue, mais s'agrandirait quelquefois de construire à partir de la langue imposée un libre langage: de créer" (p. 50). ]

## FRANCOPHONIE ET ENSEIGNEMENT

Une fois déblayées les notions conflictuelles, on peut se demander comment favoriser le plus possible l'enseignement des langues maternelles africaines tout en enseignant le français comme langue seconde. Comme nous le savons, le mouvement d'arabisation systématique du Maghreb n'a point empêché l'enseignement du français. Au contraire, on assiste à une augmentation du nombre d'étudiants parlant français (grâce au taux élevé d'alphabétisation) et à une recrudescence de la production littéraire francophone. Il existe aussi un fait paradoxal: les responsables de cette arabisation envoient assez souvent leurs propres enfants étudier en France, bien qu'il existe des structures éducatives de haut calibre dans tous les domaines dans leur pays. Ici la mauvaise foi est d'ordre politique, car elle veut maintenir cette croyance courante selon laquelle le français est la langue d'ouverture et l'arabe celle de la tradition et de l'identité. En ce qui concerne les pays africains sub-sahariens, les langues africaines ne sont ni pauvres ni aussi nombreuses qu'on veut le croire. Dans son article "L'Afrique et les pièges de la francophonie", Joseph Ki-Zerbo pense que "dans chaque pays

africain, 80 à 90 pour cent de la population parlent une ou deux langues africaines".<sup>8</sup> A ce sujet les pays africains anglophones sont en avance par rapport aux francophones. Ils ont mis en valeur et en pratique leur langue nationale dans l'enseignement, ce qui ne les a pas empêchés de continuer d'utiliser l'anglais. On devrait donc mettre en place des méthodologies et des programmes qui favoriseraient les langues africaines, tout en préservant l'enseignement du français comme seconde langue. Contrairement à ce que pensent les défenseurs de la francophonie, en privilégiant la langue nationale, l'on ne diminue en rien le pourcentage de ceux qui parleront français demain. Les retombées d'une telle politique ne peuvent être que positives comme elle l'ont été pour le Maghreb.

Du point de vue méthodologique et scientifique, tout apprentissage de langues suit instinctivement et efficacement la langue maternelle car là, le son et l'idée de l'objet étant acquis, il ne reste donc à maîtriser que le signe. Dans le processus d'acquisition d'une langue étrangère, ce problème unique se voit multiplié par trois, car l'apprenant doit acquérir un son nouveau, une idée nouvelle de l'objet et le signe. Il est donc primordial de faire débiter l'enseignement de l'enfant par la langue maternelle, à partir de laquelle on peut ajouter naturellement et sans difficulté d'autres langues. C'est l'occultation de la langue maternelle qui est la cause du déséquilibre linguistique et parfois psychologique de ceux qu'on a appelés les acculturés. En Afrique, on considère que le français est le véhicule de valeurs supérieures, modernes, utilitaires et rentables. Cette attitude mentale doit être complètement corrigée. Il faudrait apprendre aux jeunes Africains qu'il n'y a point d'infériorité ou de supériorité, que toutes les langues sont utiles et efficaces aux transactions commerciales, politiques, sociologiques, humaines ou autres.

Parlant de ceux qui se sont limités à l'acquisition du français en Afrique, Joseph Ki-Zerbo écrit: "Les métis culturels unijambistes seraient donc mieux équilibrés s'ils disposaient aussi de leur jambe africaine" (La Revue nouvelle, p. 485). Autrement dit, les appareillages de dépersonnalisation qui ont miné le système éducatif africain doivent être rectifiés. Ki-Zerbo démontre ce que j'appellerais la théorie du cercle vicieux: les enseignants formés à l'étranger reprennent et font circuler les modèles étrangers, les structures des mentalités étrangères sur une communauté à qui on a fait "sauter" la tradition et la culture. Il donne ainsi l'exemple d'un sujet d'examen donné à des étudiantes du Burkina Fasso pour l'obtention du diplôme de

monitrices d'arts ménagers: " <Préparez une sole meunière>. Les soles, introuvables sur place, étaient venues par avion en même temps que le sujet..."; et en Ethiopie on a proposé des sujets tels que " <le système nerveux de l'escargot de Bourgogne> Et en l'an de grâce 1971, les candidats au baccalauréat de tel pays africain n'avaient pour tout sujet de méditation philosophique, que les hautes et profondes pensées de Lévy-Strauss {sic} et de Bergson" (La Revue nouvelle, p. 481). Ces exemples ne sont point exagérés et ne remontent pas à la période coloniale. En modifiant cette érosion culturelle et ces déplacements de valeurs et en essayant de mettre en lumière la culture authentique des jeunes Africains, on évitera de créer ce qu'on a pu appeler des prolétaires culturels, "victimes de zombification". Ki-Zerbo explique: "Pour un Senghor, combien de millions de zombis obscurs! Pour un Césaire, que de zombis qui n'écriront jamais et vivront encore moins le Cahier d'un retour au pays natal! Pour un bateau qui accoste à bon port sur la Terre Promise du métissage culturel, que de bateaux fantômes, que de bateaux coulés à pic sans espoir de retour! Sous peine de renoncer à sa vocation libératrice, l'école en Afrique doit s'africaniser" (La Revue nouvelle, p. 487).

Logiquement et légitimement, le Maghreb doit se maghrébiniser, l'Afrique doit s'africaniser, le Québec doit se québécoiser, les Antilles s'antillaniser. Ce mouvement nécessaire et inéluctable de retour sur soi et d'une exploration systématique de son moi individuel et national, en un mot de son authenticité linguistique et de sa tradition culturelle, doit avoir lieu avant d'entamer le dialogue avec les pays voisins: dialogue sud-sud (Maghreb et Afrique sub-saharienne), dialogue nord-américain (Québec et Antilles) etc. Lorsque ces héritages divers auront été reconnus et communiqués, on pourra alors plus facilement les échanger à travers une francophonie compréhensive et expansive et non partielle et restrictive. Ainsi la francophonie, partie intégrante dans le contexte culturel, de près d'une quarantaine de pays, pourra alors constituer un fond d'héritage universel qui servira l'univers entier, au lieu de rester l'apanage jalousement gardé d'une nation.

Pour cela, il faudrait changer certaines structures mentales comme nous venons de le suggérer ci-dessus, mais aussi certaines structures éducatrices. A ce sujet, le Québec a été à l'avant-garde, peut-être à cause de la revendication systématique de son identité linguistique qu'il a dû et doit toujours défendre contre un entourage de 250 millions d'anglophones. Dès la révolution tranquille (1960), l'enseignement de la littérature

québécoise est devenue obligatoire dans tous les départements de littérature française à l'intérieur et à l'extérieur de la province. Dans les régions anglophones du Canada, l'enseignement secondaire s'est vu, lui aussi, métamorphosé par l'inclusion d'oeuvres québécoises. Dans certains pays africains ou maghrébins, les auteurs francophones du pays ne sont que rarement discutés par le public en général ou traités dans le cursus scolaire et universitaire. Il est intéressant de remarquer qu'en Tunisie, pays du Président Bourguiba, considéré l'un des fondateurs de la francophonie, les écrivains francophones sont exclus de l'Union des Ecrivains qui n'est ouverte qu'aux arabophones. Malgré deux anthologies de poésie francophone publiées jusqu'à nos jours, un responsable de la culture tunisienne dit que "pour la Tunisie, il n'y a point d'écrivains francophones". Ce cas extrême de reniement d'une partie de la configuration culturelle montre à quel point la crise de la francophonie doit trouver remède. Il s'agit donc non seulement d'accepter et de mettre en lumière les écrivains dans toutes les langues (française incluse), mais surtout de les insérer dans les programmes éducatifs. Ces oeuvres francophones révèlent, quoi qu'on dise, une partie des problèmes sociaux qui se posent, une fraction des structures mentales dont il faut tenir compte dans toute prise en charge des traditions.

## L'ENJEU DE L'ENSEIGNEMENT FRANCOPHONE

Il existe donc un phénomène d'acceptation de cet héritage culturel et la France peut jouer un grand rôle dans ce processus. A l'analyse, on se rend compte que la valorisation d'une oeuvre d'art ou de cette littérature dite "bâtarde" est toujours fonction du point de vue de la France métropolitaine. En effet, les auteurs consacrés ne sont acceptés intérieurement dans leur propre pays que lorsqu'ils ont acquis le prestige en France: voir le cas spécifique de Rachid Boudjedra qui était banni de son pays lors de la publication de son premier roman La Répudiation, qui a reçu le prix Jean Cocteau. Après le troisième roman, il a été sollicité par le gouvernement algérien qui lui a offert un poste important au Ministère de l'Information et il a été pendant longtemps un haut responsable dans le domaine culturel. Cet état de choses s'applique non seulement aux auteurs africains mais aussi à ceux dont la langue maternelle est le français. Les Québécois, par exemple, tels que Marie-Claire Blais, Anne Hébert, Jacques Godbout ou Réjean Ducharme ont acquis plus de notoriété dans la belle province après que leurs écrits aient été acceptés par des éditeurs français, ce qui est aussi vrai pour la

Belgique ou la Suisse romande: "La recherche de la caution parisienne est un des plus puissants moteurs de la création littéraire en Belgique" remarquent J.M. Klikenberg et M. Piron, tandis qu'Odette Renaud-Vernet de la Suisse romande confie que "Paris nous fascine. Au point de nous faire négliger, voire mépriser les forces créatrices qui tentent de s'exprimer sur notre propre sol" (Revue des parlementaires, p. 104). La caution de ce pouvoir centralisateur de Paris pour toute oeuvre francophone est une sorte de handicap à tout dialogue des cultures. Dans un article intitulé "Paris boude notre littérature", le romancier et éditeur québécois Victor-Lévy Beaulieu remarque "On le sait: le roman québécois n'a jamais vraiment intéressé les Français, de sorte qu'il n'y a pas, de nous à Paris, cette continuité qui est essentielle pour que n'importe quelle culture prenne toute la place qu'elle devrait avoir. Mais pourquoi cela se passe-t-il ainsi? Et qu'est-ce qui fait que notre littérature suscite si peu d'intérêt en France, contrairement par exemple à la culture sud-américaine qui, tout en se vendant généralement peu, fait courir l'éditeur et la critique?"<sup>9</sup> Il donne la réponse en rendant compte du livre récent Le roman québécois en France de Jacqueline Gerols, pour qui "la littérature québécoise a toujours été un malentendu", c'est-à-dire qu'on s'attendait à voir des images exotiques, une paysannerie arriérée, de grands espaces, bref tous les clichés que les Français ont à l'esprit lorsqu'ils pensent aux pays étrangers. On privilégie ce type de "littérature mineure". D'autre part, les éditeurs français ne courent aucun risque de concurrence ni sur leur marché ni au Québec. V.L. Beaulieu expose le cas de Robert Laffont qui "avait pris soin d'inclure dans son entente avec le Cercle du Livre de France une clause selon laquelle l'éditeur québécois lui rachèterait tous ses invendus! C'est ce qui s'appelle faire de l'édition à bon marché, en alliant l'entourloupette à la fourrette... l'épicier-éditeur n'a rien à faire avec l'art, et d'autant moins s'il est Québécois".

Pour remédier à cet état de fait, il faudrait mettre en place des structures qui veillent à l'inclusion d'oeuvres francophones dans les circuits commerciaux et ceux de l'enseignement. Une part importante de ces oeuvres hors hexagone pourrait être mise obligatoirement aux programmes au niveau secondaire et universitaire.

Combien y'a-t-il de chaires québécoises et maghrébines en France aujourd'hui? Elles peuvent se compter sur les doigts de la main, alors que dans les pays maghrébins et au Québec, la littérature française occupe les 9/10èmes de tout enseignement de la francophonie. Ainsi, aux niveaux universitaire et se-

condaire, il existe peu de structures où l'on peut faire partager cet héritage francophone (africain, québécois, antillais, maghrébin) aux lycéens métropolitains, alors que les lycées de tous les pays du "Commonwealth" francophone récitent du Lamartine, du Victor Hugo et lisent Mauriac, Malraux et Sartre. Dans toute introduction de littérature contemporaine française enseignée en France, ou n'importe où ailleurs, on devrait inclure 50 % d'oeuvres francophones produites en dehors de l'hexagone pour justifier cet enjeu lancé qu'est le "dialogue des cultures". C'est peut-être le seul moyen de montrer sa bonne foi et d'accepter librement et dans un sens de "fair play" le fait francophone, en prenant son apport au sérieux en France et, par extension, à l'étranger. Les pays francophones ne manqueront pas de suivre logiquement ce premier pas nécessaire à l'équilibre et au partage objectif de tous les apports de cet héritage universel. Ce n'est point par des formules magiques ni par un lyrisme débridé que la francophonie continuera son rayonnement. Une révolution des mentalités est nécessaire, comme le sont aussi les restructurations des modalités de son enseignement.<sup>10</sup>

## FRANCOPHONIE ET INFORMATION

Voyons à présent ce qui se passe dans le domaine de l'information. Lors de la semaine de la francophonie à l'UNESCO en février 1977, la section sur la presse écrite est arrivée à la conclusion suivante:

Considérant que si la Francophonie est étendue au sens général, comme l'ensemble des pays d'expression française, il est indispensable de lui donner un contenu plus dynamique dans le domaine des moyens de communication de masse;

Considérant que chaque pays francophone possède une spécificité propre et des valeurs traditionnelles, spirituelles et morales qui constituent le gage le plus solide de son authenticité dans la diversité;

Définit la Presse d'expression française, comme le vecteur privilégié pour une meilleure compréhension et une meilleure connaissance des peuples d'expression française entre eux et, également, comme un moyen d'ouverture au reste du monde;

Engage les journalistes et tous les spécialistes de l'information des pays industrialisés ou en développement, utilisant la langue française à s'assigner désormais cette mission.

(C.F., pp. 27-28)

Cette conclusion indique clairement la nécessité d'améliorer les moyens de communication et d'instaurer un plus haut degré de sensibilisation pour qu'un échange adéquat se fasse entre les pays francophones. La presse d'expression française constitue "un vecteur privilégié" pour une meilleure entente, mais aussi une ouverture au monde. Vers quel monde devons-nous nous ouvrir? Rien n'est dit à ce sujet. Si la presse est un vecteur privilégié, que doit-elle servir et qui? et dans quel but? Ici, le but avoué est une "meilleure compréhension", "une meilleure connaissance", ce qui explique un mouvement réciproque, un échange d'égal à égal, entre les divers émetteurs de cette même information. Pour cela, il faudrait désenclaver les idées reçues et les pratiques habituelles. Pour lutter contre l'émission unidirectionnelle de l'information, il faudrait d'abord insérer la francophonie dans un échange égalitaire parmi tous les pays francophones, puis sortir de l'isolationnisme et s'ouvrir en concert aux dialogues des nations. Nous ne préconisons pas une homogénéisation de cette information, même si elle est écrite en langue française, mais plutôt une sorte de mosaïque inter-informationnelle qui permettrait la diffusion de toute francophonie d'où qu'elle vienne. Il s'agit ici de renverser un peu les vapeurs de la machine distributrice d'une information à sens unique.

Prenons par exemple le journal Le Monde et la revue Paris-Match qui sont lus à travers le Maghreb, le Québec et l'Afrique. Combien de Français lisent Le Devoir (Québec), Le Temps (Tunisie), El Moudjahid (Algérie), Sindbad (Maroc), Fraternité Matin (Côte d'Ivoire) en France? Le Monde et Paris-Match sont dotés de systèmes de diffusion et de distribution qu'aucun des journaux et revues cités ci-dessus ne possèdent; et dans l'hypothèse que ces journaux acquièrent une structure de diffusion similaire, à quel point les Français (de l'intellectuel jusqu'au commun des mortels) s'intéresseraient-ils à l'information et à la culture qui se fabriquent quotidiennement hors de l'hexagone?

Le Tunisien, Mohamed Aziza, estime que "la diffusion de la francophonie en tant que fait culturel va scientifiquement avec le degré de sensibilisation socio-politique ressenti par la communauté consommatrice --ici, en l'occurrence, la France". (C.F., p. 27). Cette sensibilisation est absolument nécessaire mais point suffisante si l'on veut que la francophonie puisse rayonner sans accrochages dans tous les domaines de la connaissance. La sensibilisation dont parle Aziza devrait déboucher sur

une restructuration systématique des moyens d'information. Il existe une presse francophone abondante dans tous les pays africains. Cette presse écrite ne traverse même pas les frontières spécifiques de certains pays voisins. Il est rare de trouver des journaux ivoiriens ou sénégalais au Maghreb et vice versa. Si en France on trouve dans des kiosques isolés quelques-uns de ces journaux, leur diffusion est restreinte et ne semble toucher que les auditoires des pays concernés.

Si dans la pratique on ne peut pas forcer les gens à lire certains journaux qui ne les concernent pas directement, il n'en reste pas moins qu'on peut toujours les informer, leur présenter des situations socio-politiques et culturelles, ce qui se dit, et s'écrit dans les pays francophones. Autrement dit, il s'agit d'incorporer l'information africaine, québécoise, etc, avec son point de vue spécifique dans les journaux et les média français. Lorsque nous avons soulevé cette problématique à l'occasion de ce même colloque sur la francophonie à l'UNESCO, on nous a rétorqué que Monsieur Ben Jelloun maintient une rubrique dans Le Monde pour rendre compte des activités culturelles maghrébines. Ce petit placard hebdomadaire dans Le Monde des Livres ne peut prétendre rendre compte de l'intense activité créatrice des trois pays maghrébins. Et lorsqu'on se penche sur le contenu de cette colonne on s'aperçoit que la culture maghrébine occupe une place rudimentaire. Ben Jelloun couvre beaucoup plus Massignon, Peroncel-Hugoz, et autres Français s'intéressant au Maghreb que des Maghrébins eux-mêmes. Parfois il traite d'auteurs palestiniens, sans doute pour se tranquilliser la conscience, mais ne présente les auteurs francophones du Maghreb qu'assez rarement. A supposer que cette colonne soit efficace, sa fréquence et son contenu n'éclairent en aucun cas d'une manière exhaustive la population française sur tout ce qui a trait à la culture maghrébine. Son impact reste donc assez hypothétique.

Il est vrai qu'il existe des journaux qui se sont créés sur le sol français pour rendre compte de la situation des immigrés en France. Citons Sans Frontières pour ne donner qu'un exemple, et des revues bien établies comme Jeune Afrique, mais ces moyens d'information sont le plus souvent lus par les ressortissants intéressés et ne circulent donc qu'en circuit fermé. L'éclatement de ces structures rigides et cloisonnantes est inévitable si l'on veut rendre à l'information son rôle fondamental, à savoir se transvaser naturellement dans toutes les couches de la société française et francophone.

Ce système de circuit fermé pour la presse écrite se retrouve aussi dans la presse parlée. En voici la conclusion lors du même colloque: "La France est le plus gros marché culturel de la Francophonie. Il est paradoxal que, dans ce contexte, un chanteur africain, de passage à Paris, ait son tour de chant diffusé sur Radio-France Internationale, donc en circuit fermé, au lieu d'être diffusé sur le réseau métropolitain" (C.F., pp. 38-39). La voix de ce chanteur est ainsi renvoyée comme un écho à son origine, l'Afrique, ce qui est louable mais elle aurait dû aussi se propager à travers la France. Dans ce même colloque, on rapporte que lorsque les pièces québécoises ou africaines sont présentées au public français, on a constaté que bien souvent elles occupent "une mauvaise place dans les créneaux horaires" et que "rien ne permet au téléspectateur moyen de {les} situer dans {leur} contexte socio-culturel" (C.F., p. 38). Au lieu de suggérer des structures efficaces qui permettraient un véritable échange de l'information, ce même rapport conclut ses assises par des récriminations contre "les néologismes abusifs et toutes les torsions dont le français est victime" (C.F., p. 39). Ironique déplacement de l'enjeu! La répudiation intérieure d'un système informationnel, qui a tellement besoin de réformes, est occultée. On revient alors aux normes établies, à la protection de la pureté de la langue française et l'on se félicite que pour une fois Radio-Canada est "particulièrement sensibilisée à ce problème, a trouvé d'excellentes solutions de remplacement dont il serait heureux de s'inspirer" (C.F., p. 39). Soyons clairs; nous ne mettons pas en cause la convention fondamentale d'un usage normatif du français mais l'écran que crée cette problématique, avec sa tendance à subvertir et dévier la valorisation du véritable échange.

## LA FRANCOPHONIE SUR LE SOL FRANCAIS

Le foisonnement des théories critiques sur la langue en France inspire tous les francophones qui s'y adonnent à promouvoir cette francophonie "mal connue du public". Paradoxalement, on n'accepte point l'apport des étrangers francophones dans l'élaboration de ce projet commun. Xavier Deniau considère que ce mal est "un obstacle de taille". Il se plaint du "gaspillage regrettable" et des "insuffisances des réseaux d'information pour et sur la francophonie". Mais Deniau, en bon Français, parle du "combat culturel permanent" qu'il faudrait mener et s'enferme dans l'abstraction totale, n'articulant aucune praxis qui risquerait de faire déboucher ce problème vers une solution. Dans sa déclaration du 30 avril 1981, l'Académie

"s'inquiète de la détérioration continue de la langue parlée et écrite, et de l'affaiblissement de la situation du français dans le monde" (La Francophonie, p. 117). Au lieu de récriminations et de généralisations polarisantes mais qui ne portent aucun fruit, il faudrait analyser concrètement la situation et délimiter efficacement les objectifs.

Comment se comportent les Français vis-à-vis des francophones au sein même de l'hexagone? Le Français moyen est grandement étonné lorsqu'il voit "une grande gueule pas trop catholique qui lui parle un français châtié". Et pourtant, c'est le seul moyen de la part d'un immigré de se faire entendre. Le célèbre romancier camerounais Mongo Beti, directeur de Peuples Noirs, Peuples Africains, éclaire le rapport de l'intellectuel immigré avec la langue: il doit d'abord parler correctement et sans accent le français et se débarrasser de tout habillement exotique qui provoque chez le Français "un sourire mi-figue mi-raisin; la coiffure afro ou jamaïcaine, elle, consterne secrètement, si elle ne révolte pas Dupont-Lajoie".<sup>11</sup> Cette susceptibilité linguistique éprouvée par les Français accentue les difficultés et crée une zone d'intolérance pour les immigrés francophones qui vivent en France. La relation conflictuelle crée souvent des frustrations, pour ne point dire une certaine violence. Mongo Beti explique la situation ainsi: "paresse naturelle ou chauvinisme, l'inaptitude foncière du Français aux langues étrangères est certainement une composante déterminante de son complexe xénophobe" (I.L., p.21). En effet, le Français s'aventure très peu hors de sa citadelle linguistique; il est peu apte à recueillir, assimiler et pratiquer la langue de l'autre. Sur le plan théorique, on peut dire que si les Français favorisaient et pratiquaient un peu plus les langues étrangères, le rayonnement de la francophonie ne pourrait qu'accroître. Ceci n'est pas un paradoxe mais une corrélation objective des retombées linguistiques qui subvertissent l'aversion.

La France ne fait que commencer à réfléchir sur une politique multiculturelle qui a été une des forces principales et motrices au Canada depuis 1972. Dans ce pays, on ne favorise pas seulement l'apprentissage du français ou de l'anglais, langues nécessaires à la vie quotidienne, mais on encourage les immigrés à retenir leur langue et à cultiver leur héritage culturel. Mongo Beti est pessimiste à ce sujet: "A mon avis, c'est se bercer d'une très dangereuse illusion que de prêter aux Français quelque capacité ou inclination à jamais accepter le statut de peuple multiracial ou multiculturel" (I.L., p. 23). Il ne s'agit pas d'être pessimiste ou optimiste à ce sujet, mais les réalités de l'interaction Français-

immigré sur le sol français sont en train de se métamorphoser quotidiennement. Il n'y a pas eu seulement la marche des Beurs en 1983, mais aussi un certain nombre de publications par la nouvelle génération d'immigrés, tels que Le Théâtre Beur, certains romans comme Les A.N.I. du <Tassili> d'Akli Tadjer et le phénomène de Karim Kacel dans le domaine de la chanson. La culture se fabrique donc avec nous et en dépit de nous.

Il faudrait aussi attirer l'attention sur la notion du "monopole": tout ce qui est francophone est plus ou moins centralisé dans les mains des Français. Il est vrai que certains efforts ont été entrepris amorçant des mesures qui permettraient de partager équitablement "le gâteau" francophone. Mongo Beti cite à juste raison l'intérêt que l'on porte à l'Afrique. Il donne l'exemple de plusieurs livres sur l'Afrique exposés dans les vitrines en France: "L'Afrique n'en est nullement absente, elle s'exhibe même parfois: L'Afrique noire est mal partie, L'Afrique étranglée, L'Afrique trahie, L'Afrique déboussolée, L'Enjeu africain, Les 50 Afriques, etc. Il se trouve curieusement que tous ces best-sellers sur l'Afrique sont signés de noms qui n'ont rien d'africain", et plus loin il ajoute, l'Afrique "doit demeurer le monopole du clerc bon teint bonne race" (II, p. 22). Cette monopolisation à outrance constitue, à notre sens, une des faiblesses qui empêchent la francophonie de progresser. Pour qu'il y ait une véritable respectabilité du fait francophone, il faudrait que tous les Francophones de tous bords assument le partage objectif d'un héritage qui n'est plus la "chasse gardée" des Français. La communication unidirectionnelle ainsi que l'information hiérarchisée sont révolues. Des filières et des branchements doivent intervenir pour régler le régime de la circulation harmonieuse du savoir.

## LA FRANCOPHONIE SAUVAGE

Si le dialogue est parfois difficile dans les pays francophones qui bénéficient des réseaux nationaux et internationaux pour transmettre leur message, qu'en est-il de cette francophonie (sauvage?) qui se pratique hors des pays francophones anciennement colonisés ou ayant un quelconque rapport avec la France. On ne soupçonne pas que des pays anglophones, tels que les Etats-Unis, le Canada, certains pays de l'Est ou l'Afrique anglophone, produisent un corpus francophone qui n'est presque jamais pris en compte. Mais limitons-nous au cas particulier de l'Ontario, province anglophone mais où il existe une communauté francophone assez importante. Il existe, à Toronto seulement, près de 80,000 francophones répartis à travers cette

ville de deux millions et demi d'habitants. Comme ils ne sont pas localisés dans un "ghetto", il est difficile de réunir un certain consensus sur les us et coutumes de cette communauté.

Il existe aussi plusieurs structures qui ont pour but de promouvoir la francophonie dans cette région anglophone: la Maison Francophone, la Maison de la Culture francophone récemment créée à Glendon Collège, plusieurs lycées et un collège universitaire censés faciliter le dialogue entre anglophones et francophones. D'autre part, sur le plan de l'édition, nous pouvons nous vanter de l'existence d'une maison d'édition, *Prise de Parole*, située à Sudbury, d'un journal, L'Express, de l'existence des Editions Marois à Toronto, ainsi que du journal francophone Le Droit et des Editions du Vermillon à Ottawa. Toutes ces infrastructures sont assez substantiellement subventionnées, à tel point que l'on a qualifié l'apport financier à ces groupes de "subventionnite". Le professeur Cotnam signale que cette "subventionnite" est une maladie dont souffriraient les communautés francophones hors Québec. Cette communauté voudrait être active et vivante pour "ne plus être sans pays". Cette exigence d'égalité linguistique et culturelle des deux peuples fondateurs pose le problème d'un partenaire égal minoritaire dans une communauté anglophone majoritaire.

On a parlé à un moment donné de cette tension et de cette agression qui existent entre les deux peuples fondateurs, anglophone et francophone, et l'on parle toujours de ce que l'on a appelé le "frog power" qui tente de s'assurer d'une place linguistique importante en tant que minorité. Depuis la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, il y a eu d'innombrables enquêtes tentant de cerner les problématiques de la communauté franco-ontarienne.

Ici, j'aimerais me limiter à la problématique de l'écriture d'expression française dans un milieu anglophone. A partir de mon expérience personnelle, je pourrais peut-être brosser un tableau subjectif, mais qui servirait néanmoins de cas témoin pour tout ce qui est pratique d'écriture francophone. Je suis établi à Toronto depuis 18 ans. Je continue à écrire en français bien que je possède d'autres langues, dont l'anglais. Si je faisais un retour sur le passé, je pourrais dire que je suis né en Tunisie, pays également bilingue et dont la francophonie reste encore un aspect des plus vivants. J'ai, dès ma prime jeunesse, été élevé et scolarisé dans le sud-ouest de la France, dans la région toulousaine et bordelaise, plus précisément dans le Gers et le Lot-et-Garonne, où j'ai fait mes études secondaires et

universitaires et où j'ai aussi enseigné. Poursuivant mes études aux Etats-Unis en anglais, je n'ai pas pour autant abandonné l'écriture française; il doit y en avoir bien d'autres dans mon cas.

J'appartiens à la "Canadian League of Poets", association totalement anglophone, mais je suis aussi membre de l'Association des Ecrivains Québécois et de l'Association des Ecrivains Canadiens, ceci pour dire que je suis inscrit dans l'infrastructure d'associations qui traitent de l'écriture. D'autre part, j'ai publié des livres en français aussi bien en Ontario (anglophone) qu'au Québec (francophone). Si nous analysons de près les réactions de la réceptivité de mon oeuvre, nous nous rendons vite compte que l'accueil de cette oeuvre dans la Province de Québec est totalement nul. Par contre, tout ce qui s'écrit sur mon oeuvre se fait en anglais aussi bien dans les provinces anglophones du Canada, qu'aux Etats-Unis ou ailleurs. Ce manque de réceptivité, bien que les services de presse aient été faits régulièrement, révèle une sorte d'occultation systématique de toute écriture qui n'est point essentiellement québécoise.

Il existe une xénophobie virulente dans le domaine de l'écriture francophone dans la province de Québec qui reste presque imperméable à toute tentative d'expression littéraire hors Québec. Un parallèle peut être établi avec l'hexagone français qui, lui aussi, réserve une place à l'écriture dite francophone dans les éditions mais qui, sur le plan de la critique et de la réceptivité de l'oeuvre, laisse beaucoup à désirer. Il s'agit peut-être d'une politique de territorialité linguistique et culturelle que l'on défend d'une manière acharnée.

Cette mise au point peut être bénéfique lorsqu'il existe un désir profond de comprendre l'autre, tant dans sa configuration linguistique que culturelle. Et elle peut être rentable lorsqu'on veut bien modifier les attitudes prises depuis longtemps. Si je signale ce cas, c'est qu'il s'agit d'un moyen de faire progresser ou avancer une écriture (et je ne parle point de la mienne) d'expression française qui devrait avoir non seulement droit de cité mais participer au concert du monde.

La question qui doit se poser est la suivante: que faut-il faire pour donner droit de cité à cette francophonie "sauvage" puisqu'elle n'est point inscrite dans un contexte territorial précis? Cette francophonie "sauvage", hors pays et hors structure, ou plutôt qui se passe dans les intersections des pays et des cultures, doit cependant trouver un moyen par lequel elle pourrait atteindre un public donné. Dans le contexte québécois, elle

semble ne point s'inscrire parce qu'elle ne prend pas en charge l'idéologie d'une territorialité culturelle précise, d'une défense linguistique acharnée qui pourrait aboutir au séparatisme. Au Maghreb, elle n'a pas sa place parce qu'elle ne prend pas en charge ce qu'on appelle "l'authenticité" arabo-musulmane ou les références d'une image folklorique qui ne correspond plus à la réalité. Elle n'a pas sa place en France parce qu'elle ne prend pas en charge l'idéologie d'une culture homogénéisante qui fonctionne à sens unique. C'est à travers la véritable expression francophone qui, comme tout genre littéraire, fonctionne par sa dynamique textuelle qui crée son propre espace, seul à entretenir des ponts de tolérance et de dignité parmi les pratiquants d'une langue.

## **L'ECRITURE FRANCOPHONE APRES LES INDEPENDANCES**

Après une trentaine d'années d'indépendance des pays africains, pourquoi certains écrivains continuent-ils à écrire en français pour véhiculer un message culturel qu'ils veulent à tout prix attacher à leur terroir? Deux mouvements contradictoires se sont esquissés, l'un pour le retour total et sans compromis aux langues nationales; l'autre pour la défense systématique de l'emploi du français. La réalité est toute autre, car elle occupe la position de carrefour où toutes sortes d'arguments viennent se fondre et surgir. En ce qui concerne le Maghreb, les littératures arabophone, berbèrophone et francophone se pratiquent selon la maîtrise que les écrivains ont de leur propre outil linguistique. Le résultat, quantitatif et qualitatif, va dans le sens croissant; les oeuvres produites améliorent aussi leurs factures romanesques ou poétiques. Pour l'Afrique sub-saharienne, l'écriture en langue nationale n'en est, dans un sens, qu'à ses débuts, mais elle tente à s'affirmer de jour en jour.

Il y a quelques années, j'ai lancé cette hypothèse consciemment provocatrice: le problème linguistique est au fond un faux problème, surtout dans ces pays "jeunes" qui doivent élaborer par tous les moyens les fondements nouveaux de leur propre patrimoine culturel sans occultation d'un aspect par rapport à un autre. Faux problème car il était urgent de favoriser la production d'un corpus littéraire et parce que la maîtrise linguistique est l'élément le plus important dans tout processus créateur.

Il s'agit donc d'écrire dans la langue où l'on se sent le mieux. Ici se pose le problème de la réceptivité de l'autre et celui de la

réaction du lecteur. A qui adresser cette oeuvre? L'élite intellectuelle qui lit est assez minime dans le Tiers-Monde (comme d'ailleurs dans tous les pays dits développés). Un pourcentage élevé d'analphabètes existe encore dans le Tiers-Monde. D'autres formes verbales continuent à assumer le relais de la tradition orale, comme nous le voyons encore de nos jours dans les souks où les Meddahs et les Griots sub-sahariens attirent un auditoire important.

## LANGUE ET CULTURE

Il est évident que toute langue véhicule un contenu culturel, explicite ou implicite, dans les normes, les croyances et les valeurs. Des attitudes se forment aussi bien dans l'action que dans la pensée. Ces modalités en perpétuel changement éclairent le modèle créaculturel (création-culture) qui joue un rôle fondamental pour expliquer que les valeurs se forment presque quotidiennement par l'interaction de l'homme et de son milieu. Cette simple définition nous permet de constater que le contenu culturel peut non seulement varier dans ses statuts intrinsèques, mais aussi adopter d'autres valeurs et s'y adapter.

C'est ainsi que les premiers romans et poèmes francophones africains empruntaient aux modèles européens tout en se concentrant sur les problèmes brûlants et urgents tels que la libération nationale, la prise de conscience individuelle et sociale et l'acculturation. Puis ce fut le retour sur soi-même, une tentative de se ressaisir de l'intérieur. Il n'y a pas, comme on l'écrit, une tradition romanesque traditionnelle et une moderniste, mais plutôt une interaction des formes passant du recours à l'ancêtre pour explorer les vestiges du passé, aux diverses manipulations du présent pour affirmer l'apport de l'individu dans le contexte de sa collectivité. Il en a été de même pour les Québécois qui, vers le début des années 60, ont commencé à valoriser leur identité originale et différente dans un monde nord-américain qui tente de la fissurer et d'entraver son développement. Il ne s'agit pas ici de décrire toutes les stratégies opératoires pour l'affirmation d'un moi individuel ou national qui refuse l'assujettissement d'une culture étrangère ou d'une politique néo-coloniale. Il suffit de lire les oeuvres francophones pour se rendre compte de l'originalité thématique et formelle. Leurs factures les démarquent très bien par rapport aux factures romanesques et poétiques métropolitaines.

Le regard de l'Autre et l'emploi de sa langue n'empêchent ni

la valorisation de soi, ni la critique de soi. Les écrivains francophones n'ont donc point à se justifier pour l'utilisation d'un instrument qu'ils ont fait leur. Paternalisme, méfiance, complaisance et misérabilisme provoquent des aversions et constituent des "goulets d'étranglement" au libre développement de la francophonie. S'il y a "acculturation", phénomène aux connotations dérogatoires, causant "aliénation", "exil", "déchirure", "nostalgie d'une langue maternelle", c'est qu'elle est consciemment voulue par ses praticiens. Certains auteurs d'ailleurs fluctuent d'une langue à l'autre sans difficultés, tels Garmadi ou Boudjedra. Pour ce dernier, il y eut d'interminables discussions sur son roman Le Démantèlement qu'il dit avoir écrit en arabe avant de le réécrire en français. Peu importe la langue qui est venue la première. L'essentiel, c'est que Boudjedra a présenté deux versions de son roman pour des publics différents. Une autre alternative linguistique est en train de se dessiner: l'expérience théâtrale de Kateb Yacine dont les pièces font simultanément appel à trois registres linguistiques: francophone, berbèrophone et arabophone. Ainsi le phénomène de diglossie pratiquée sur le terrain est récupéré dans la représentation théâtrale s'adressant à un public donné. Dans ce cas, le français se plie aux exigences actuelles d'un milieu spécifique. Ainsi disséminée la langue française amorce de nouvelles relations d'usage suscitant de nouvelles activités de l'imaginaire.

On a beaucoup parlé de terrorisme, de violence de texte au sein même de la langue française. Des spécialistes comme Madame Jacqueline Arnaud ont relevé plusieurs distorsions linguistiques, néologismes, inventions insolites, symboles et archétypes empruntés à une mentalité totalement étrangère (voir ses études sur le poète marocain Mohamed Khaïr-Eddine). Les auteurs maghrébins ne se sont pas contentés d'établir des systèmes de "connivence" avec leur propre culture. Ils ont aussi métamorphosé le genre romanesque en introduisant de nouvelles techniques narratives dans le roman traditionnel français. Il ne s'agit donc point de "terrorisme", mais de recherches formelles de disjonction, de démarcation par rapport aux structures métropolitaines. Cette régulation intérieure déplace donc tous les problèmes d'écriture. Une fois l'originalité de la structure mentale d'un être et de son pays inscrite dans le corps du texte, tout écrivain, de quelque nationalité qu'il soit, tente de créer un espace, une ouverture à l'universel. Comme le dit si justement Abdelkébir Khatibi dans son livre La mémoire tatouée, "La Mémoire tatouée -le titre du livre- est une dédicace à la mère. Se décoloniser de quoi? De l'identité et de la différence folles. Je parle à tous les hommes" (p. 192). Tout langage est donc

tentative de conquérir l'univers, une façon de s'approprier le monde. Le mot, comme l'objet, sert à cerner une réalité dans sa fonction utilitaire et communicative. Il arrive parfois que le texte transcende son origine et l'on ne se rend point compte ni de son inventeur, ni des ressorts qui le font fonctionner. Il en est de même pour les Français qui emploient des mots qu'ils croient être français mais qui en fait sont des mots arabes: alchimie, alcool, algèbre, bougie, café, coton, jasmin, mousseline, orange, pastèque, sirop, sucre, etc.

Le mouvement inverse est aussi vrai; l'arabe emprunte au français différents termes tels que: parlement, baccalauréat, télévision, radio, million, général (de l'armée), électronique, télégraphe, mètre, ciment, consul, etc.

Il ne s'agit pas ici de "contamination" ou "d'interférence" comme le pensent certains linguistes, mais d'une sorte d'intériorisation de la langue de l'autre, une incorporation du lexique d'autrui qui est automatiquement modifié, refaçonné pour ainsi dire dans les structures mentales qui les ont adoptées. Cet argument est sans doute une polarité extrême puisqu'il n'occupe qu'une infime partie de la praxis d'une langue, mais nous le citons pour montrer les transvasements qui existent à travers toutes les langues. Ces permutations linguistiques et culturelles ne devraient pas exacerber les écrivains de langue française, car nous assistons actuellement à une explosion de l'unicité de la littérature française. Le dernier Dictionnaire des Littératures de Langue Française (nous soulignons le pluriel), sous la direction de Jean-Pierre de Beaumarchais, Daniel Couty et Alain Rey aux Editions Bordas, est un signe avant-coureur de l'avenir. En assumant la pluralité, ce dictionnaire donne la voix aux différents auteurs des pays francophones. L'histoire littéraire francophone est donc en train de changer. Pourtant l'histoire est toujours la dernière à se métamorphoser.

## **DYNAMIQUE DE L'ECRITURE FRANCOPHONE**

C'est la réflexion critique sur la notion d'écriture qui est en train de bouleverser les schémas sclérosés du processus créateur. Dans son livre Amour bilingue, le Maghrébin Khatibi estime que l'écrivain, où qu'il soit, est régi par l'indicible et l'intraduisible qui influencent son écriture. Dans ce texte, l'auteur traite d'un couple mixte parlant deux langues différentes, mais le personnage principal est le récit lui-même s'acheminant vers l'inconnu et l'innommable, n'appartenant ni à la tradition

romanesque francophone, ni au conte proprement dit de l'oralité. Ce personnage-récit se nourrit de deux langues: française et arabe; deux métaphysiques: gréco-latine et islamique. La notion de langue est ainsi totalement éclatée, décentrée des pôles hégémoniques d'une pensée universelle, ou d'une pensée régionale.

Très astucieusement, Khatibi dynamite toutes les connotations dégradantes et négatives du déracinement et de l'acculturation causés par le bilinguisme. Il invente la notion de bi-langue qui désenclave les engrenages linguistico-historiques mais aussi de toutes les idéologies politiques ou littéraires, et il aboutit à cette révélation fulgurante: "la langue n'appartient à personne" et plus loin il ajoute: "d'adoption à adoption je croyais naître de la langue même" (p. 11). Cette naissance de l'être et du récit à partir d'une notion linguistique anonyme déblaie tous les terrains philosophiques, de donner/recevoir, de supériorité/infériorité, etc. Nous assistons donc à une transformation radicale de la pensée sur le plan théorique et sur le plan de la production littéraire. Dans un sens, toutes les langues sont bilingues et plurilingues. L'écrivain fait appel solitairement à l'impensé qu'il transforme dans les langues qu'il possède, langue d'adoption, maternelle, de traduction ou autre. Plus d'exil linguistique, mais encore faut-il reconnaître la pluralité du langage (même d'une seule langue) qui travaille le corps de l'écrivain aussi bien que celui du texte. Ainsi naît la notion pluri-linguale du texte, celui du Livre unique DE DIEU inclus. Ainsi s'occultent les divisions dans l'espace de l'identité. Cette excursion endogène récupère la passion de soi et celle de l'altérité. Dans le texte de Khatibi, le récitant réussit à transformer de l'intérieur la langue française (étrangère ?), qui le maîtrise et vice-versa, et dont la maîtrise lui fait toucher de très près la bi-langue. Le mariage mixte littéraire triomphe; il dévoile l'espace d'une récitation fragmentaire mais qui, néanmoins, nous débarrasse de tous les clichés puristes et humanistes.

## **STRATEGIE GLOBALISANTE DE LA FRANCOPHONIE**

L'analyse que nous venons de faire de la francophonie décrit non seulement son champ et son rayonnement, mais tente de révéler, par des suggestions constructives, le redressement à faire pour que sa promotion aille au delà de ce que j'appellerai La binarité infernale qui oppose la source distributrice des cultures homogénéisées et ses branchements récepteurs incapables d'insuffler leur propre contribution. Si parfois l'affrontement est

nécessaire pour stimuler le processus créateur, il n'en reste pas moins que tout jeu d'opposition hiérarchique doit être résorbé par de progressives successions d'analyse et de synthèse. Dans ce sens nous ne voulons pas suggérer un schéma rigide qui risque de figer l'apport francophone et ses mouvements, mais plutôt esquisser une sorte d'économie de complémentarité et non de polarité. Ceci permettra à chaque cycle informationnel de circuler librement et à chaque contenu culturel de croître naturellement. Ce dialogue des cultures ne serait point un idéal enrobé d'ambiguïté mais une pratique où toutes les voix vaudraient leur pesant d'or. Dans cette perspective, Donner et Recevoir deviennent la prérogative de tous. Evitant les privilèges, la communication interactive, "maillée" et "cellulaire" comme en informatique, permet de parcourir différentes distances par une multiplicité de voix alternatives. Nous assistons alors à une décentralisation des niveaux d'organisation et à une interconnexion des chaînes de diffusion. Mais ici, il faudrait être prudent et chercher un équilibre car, d'après les lois informationnelles, nous savons qu'une décentralisation sélective et spécifique augmente l'efficacité et renforce l'impact de l'information. Par contre à un certain seuil, l'inondation décentralisante annule toute information.

Si l'on veut réfléchir à un nouvel ordre d'existence linguistico-culturel, il faudra d'abord le placer dans un contexte planétaire. Récemment une équipe de chercheurs du Massachusetts a publié un texte sur "L'Avenir de l'automobile" qui a suscité d'interminables discussions et de fructueuses controverses. Dans ce rapport, l'idée principale porte sur la robotisation accrue de l'industrie automobile. Cependant, un facteur important vient d'intervenir: on peut à présent programmer dans les mêmes chaînes de productions des variantes d'autres machines, telles que machines à laver, lave-vaisselle, téléviseurs ou autres. On appelle ce système "The Flexible Production System". La robotisation "s'humanise" dans la sélection du choix et passe du domaine de la science-fiction et du fantasme à celui de la réalité rentable. Ce genre de réflexions sur l'avenir technologique a des répercussions indubitables sur l'avenir de l'humanité.

D'abord, un des corollaires de ce système de production flexible, c'est l'augmentation du temps des loisirs et la diminution du travail manuel. Ce qui peut être néfaste sur le plan du chômage peut être bénéfique sur le plan de l'acquisition culturelle. Dans le meilleur des mondes possibles, cela nous libérera des contraintes mécaniques et épuisantes, dégageant des

zones temporelles où nous pourrons nous cultiver. Mais laissons de côté cette utopie et voyons comment nous pouvons tirer partie de cette nouvelle notion de flexibilité dans les chaînes astreignantes de production.

## **SYSTEME DE PRODUCTION COMMUNICATIONNELLE FLEXIBLE**

(un schéma de circulation des influences sera discuté au chapitre suivant)

Nous suggérons ce schéma pour donner une vue d'ensemble, rendre flexible et équilibré tout flux et reflux de communications. Ainsi nous aurons trois sortes de mouvements:

1. Chaque pays francophone diffuse ses flux d'information linguistico-culturelle à l'intérieur de son territoire; ici la francophonie se pense en termes de sa spécificité et sauvegarde son particularisme.

2. Chaque aire francophone diffuse des contenus lingua-culturels selon une disséminatoire des échanges multi-latéraux: ici la francophonie se transvase dans le sens horizontal, retrouvant l'écho d'autres francophonies.

3. Dans l'infrastructure intérieure francophone, on pourrait considérer des "médiateurs" multi-lingues, des sortes d'éducateurs qui serviraient de ponts ou de liens atténuant les oppositions binaires. Ici la francophonie augmentera sa polysémie en faisant éclater de l'intérieur ses pratiques conflictuelles. Ainsi les "médiateurs" déconnectent pour connecter.

4. Tous les pays francophones font circuler librement leurs configurations originales en dehors de la sphère francophone: nous avons ici une inter-action inter-globale, planétaire s'ouvrant sur d'autres langues internationales.

Dans ce système on évite:

1. La désertification qui a été le lot de la province française, par exemple, voir le titre révélateur du livre Paris et le désert français.

2. Les contraintes d'une économie linguistique unidirectionnelle.

3. Le rôle privilégié de l'un et l'aliénation de l'autre, ce qui nous mène à une position conciliatrice.

Ainsi la francophonie constituée comme un domaine de savoir et de pouvoir est DIS-séminée (selon Derrida). Au lieu d'être une cible à toutes sortes de frustrations et de violences, le système de production linguistique flexible désenclave les

habitudes formées, les idées reçues, pour donner à la francophonie un nouvel envol, et lui permettre d'être le lieu privilégié d'une rencontre entre le pouvoir et la vérité d'une communication saine. Pour cela, comme nous venons de le suggérer, un recentrage historique est nécessaire. Ceci ne peut avoir que des conséquences bénéfiques pour tous ceux qui veulent bien s'y consacrer. Cette nouvelle économie du savoir de la francophonie répond à trois stratégies:

1. celle du BESOIN qu'ont certains peuples de se servir de cette langue;
2. celle du MOUVEMENT qui exige des remaniements incessants dans le corps même de cette langue, de ses utilisations et de ses institutions;
3. celle du STATUT qui nécessite une remise en question nécessaire pour la langue originelle, ainsi que pour ceux dont elle est une langue adoptée.

Nous nous acheminons vers une économie des plaisirs dans les pratiques linguistiques et les productivités des textes. La rupture est donc faite par rapport à une économie du savoir normatif basé sur le principe d'organisation pyramidale, qui rend le flux d'information descendant et l'escalade frustrante et épuisante. En gardant à l'esprit le double aspect du changement et de la continuité et en ajoutant la troisième donnée médiatrice, la francophonie se développera pratique intrinsèque ce qui fait son originalité, et extrinsèque ce qui module sa métamorphose et son adaptabilité. Un nouvel humanisme se crée entre la "culture de soi" et la culture de l'autre". Cette façon de conjuguer les efforts et de mobiliser les bonnes volontés nous sort du cercle vicieux qui fonde le caractère absolu des valeurs culturelles.

Ce schéma en forme de carrefour étoilé permet la communication inter-active instaurant des jeux de différenciations capables de transformer la compétition en coopération

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DEPARTMENT OF CHEMISTRY  
5800 S. UNIVERSITY AVENUE  
CHICAGO, ILLINOIS 60637  
TEL: (773) 835-3100  
FAX: (773) 835-3101  
WWW: WWW.CHEM.UCHICAGO.EDU

## **DEUXIEME PARTIE**

**Comment circulent les influences francophones?**



Est-ce que les influences culturelles à l'intérieur d'un pays donné ou l'interaction culturelle entre diverses régions ou continents peuvent être objectivement recensées et analysées? Nous savons que même l'étude des influences littéraires d'une école à une autre, d'un genre à un autre, d'un auteur à un autre, reste en fin de compte hypothétique. Comment peut-on alors mesurer ou même décrire les relations que peuvent entretenir, sur le plan culturel, les pays de la francophonie?

La France a instauré diverses structures gouvernementales et privées à l'intérieur de l'hexagone mais aussi à l'étranger grâce au Ministère de la Culture ou des Affaires Etrangères ou aux agences multiples telle L'ACCT, mais elle éprouve parfois des difficultés à diffuser une culture à relent "impérialiste" selon les anciens colonisés, ce qui envenime d'une manière ou d'une autre les relations et les échanges. Après avoir esquissé l'action de L'ACCT et du Haut Comité de la langue française, Sophie Bessis conclut dans son diagnostic que:

A Paris non plus, on ne sait pas très bien que faire pour gérer et promouvoir la francophonie.<sup>12</sup>

L'ancien Secrétaire Général de L'ACCT, François Owono Nguema, déclare dans une interview que: La francophonie ne se résume pas à l'usage d'une langue; elle offre la possibilité de se comprendre sans intermédiaire.<sup>13</sup>

Dans un sens, cette affirmation implique que la francophonie se passe de toute structure pour obtenir son impact. Pourtant le Secrétaire défend son programme qui a pour but de transformer l'hétérogénéité francophone en une communauté culturelle. Comme l'indique Sophie Bessis, "Tel est le défi que L'ACCT n'a pas encore relevé". Si la concertation structurée pour promouvoir la francophonie ne réussit pas toujours, il existe parfois des chaînes de transmission qui se créent par un concours de circonstances et souvent par hasard mais qui, néanmoins, établissent un rapport quelconque entre les pays.

Récemment, j'ai visionné trois courts métrages réalisés par la télévision canadienne portant sur la praxis francophone au Maroc, au Sénégal et en Martinique. Ce programme intitulé

MOI AUSSI JE PARLE FRANÇAIS montre à quel point le Québec s'intéresse à cette problématique qui est essentielle sur son sol. Ces trois documentaires présentent des analogies de situations ainsi que de réactions dissemblables assumées par ces pays. Le français est vu comme une "langue forte" donnant accès aux emplois et à la technologie. Cette position est un peu nuancée par chaque pays. Le Maroc, par exemple, semble enfermer dans une dichotomie étanche les deux langues de son enseignement national:

1. l'arabe comme langue d'humanisme, de culture et de littérature
2. le français comme langue des sciences et de la technologie; il permet le processus d'une mobilité sociale plus rapide.

Dans toutes ces analyses linguistiques, on sent une sorte de "dévalorisation" des langues dialectales au Maroc et au Sénégal et du créole en Martinique. Au lieu de ressasser toujours ce déchirement de l'authenticité de l'individu, imposé par une langue extérieure, il faudrait plutôt insister sur le côté positif d'un rapport linguistique qui n'étouffe point l'affectivité de la langue maternelle, tout en mettant en relief la "rentabilité" d'un pluralisme lingual et culturel. C'est dans cette confrontation ou plutôt dans ces rapports de force que peuvent circuler les influences.

Ici nous prenons l'influence non pas au sens puriste du terme, mais plutôt dans sa configuration linguistique plurielle. Pour prendre un exemple concret, nous avons effectué une enquête en 1980-81 dans les universités francophones du Québec. Le but était d'inventorier les cours ou une partie du contenu qui relèvent de la francophonie africaine. Sur les 50% de réponses, on peut dire que la majorité des départements de français déplore profondément l'occultation d'un corpus littéraire hors Québec et hors France hexagonale. Mais on inclut parfois quelques oeuvres des auteurs les plus célèbres: Léopold S. Senghor pour la littérature négro-africaine, Albert Camus et Emmanuel Roblès pour le Maghreb, ce qui revient à dire que la francophonie se limite aux auteurs annexés, adoptés, couronnés par la métropole et faisant partie de son histoire littéraire. Parfois on cède le corpus francophone aux départements d'anglais ou "African Studies" qui se font un plaisir d'enseigner les textes en traduction, occultant par là la langue française, voir à ce sujet les cours de Bishop's University ou ceux de York University.

D'après cette enquête, on peut toujours dire que les influences circulent surtout par notion opératoire, telle que la négritude, l'enracinement, l'authenticité, le bilinguisme, la bi-polarité culturelle, etc. Autrement dit, les mouvements à résonance politico-sociale semblent être les cellules motrices déclenchant l'intérêt des étudiants.

Disons aussi que dans chaque région francophone, on débute toujours par l'intérêt qu'on porte à soi-même avant de se pencher sur les problématiques de l'Autre et du monde extérieur. Au Québec, par exemple, la question: "Les Canadiens français sont-ils des colonisés?" déclenche automatiquement le rapprochement avec Le Portrait du colonisé d'Albert Memmi. Au Maghreb et en Afrique Noire, les problèmes d'authenticité se posent en fonction des livres de Frantz Fanon, Les Damnés de la terre et Peau noire, masques blancs. Souvent ce sont des immigrés africains ou maghrébins qui ont instauré à l'intérieur des pays étrangers adoptés, des structures éducatives ou éditoriales pour promouvoir leur propre héritage culturel, (voir par exemple le cours et les éditions d'Antoine Naaman favorisant la productivité créatrice et critique du Maghreb, de l'Afrique et du Tiers-Monde). Il en est de même pour le Haïtien Jean Jonassaint avec sa revue du Tiers-Monde, Dérives, à Montréal et pour le Camerounais Paul Dakeyo avec les Editions Silex à Paris. Ce sont là des initiatives personnelles qui favorisent, peut-être avec un impact plus grand, la circulation des influences.

## **PAYS HORS FRANCOPHONIE**

Il est intéressant de remarquer que parfois des pays hors de la francophonie sont à même de mieux faire circuler la francophonie que les pays concernés. Citons deux expériences notables:

1. Le premier congrès mondial des littératures de langue française à l'Université de Padoue du 23 au 27 mai 1983, suivi par celui de Catania du 24 au 27 novembre 1986. Pour la première fois, ces congrès ont rassemblé non seulement les Français mais aussi des écrivains et critiques de toutes les francophonies. Cela a donné naissance à un véritable dialogue des cultures rassemblant dans le même lieu 24 pays et des chercheurs venant de 52 universités. On a aussi publié les Actes du Colloque de Padoue dans un livre de 675 pages, posant ainsi un jalon historique. Cet acte de foi, réunissant des textes variés, témoigne de la vitalité des créateurs et des chercheurs

francophones qui veulent à tout prix faire circuler leurs influences.

2. A l'Université de Bayreuth en Allemagne Fédérale, il existe un siège d'activités intenses sur la culture africaine (francophone incluse). Ce centre est, en un sens, unique en Europe et en Amérique du Nord car tous les professeurs qui y enseignent sont censés faire des recherches sur l'Afrique et les langues africaines en éwé, haoussa, swahili, bambara, mandé, wolof, songhay, etc.<sup>14</sup>

L'université sert de médiateur et de pourvoyeur d'informations de littératures africaines au grand public et aux écoles secondaires. On invite souvent des écrivains africains, caraïbéens et maghrébins à faire partie du corps enseignant mais aussi à présenter des pièces de théâtre, des récitals de poésie, etc. Ce centre acquiert tous les textes et revues se rapportant à la culture africaine, mais chaque livre acquis est aussi discuté en séminaire et une tentative de traduction est lancée. Des écrivains comme Birago Diop, Ahmadou Kourouma, Sembène Ousmane, Léopold S. Senghor ont été traduits en allemand, par exemple. D'autre part, l'université vient d'acquérir les archives du célèbre professeur et chercheur belge Albert Gérard.

## **PROGRAMMES DE CIRCULATION DES INFLUENCES**

Si nous partons de l'hypothèse que l'on doit faire circuler 10 unités de valeurs culturelles à travers un circuit qui comporterait:

1. un transmetteur
2. un médiateur
3. un receveur

la transmission de "A" à "B" se fait par l'intermédiaire de "C" qui, lui, profite du passage pour s'informer aussi. Cela aussi allège un tant soit peu la capacité des canaux de transmission.

Une autre alternative pourrait consister à créer un centre de réseaux (clearing house) qui serait dans ce cas la France et qui permettrait de faire circuler l'information nord-sud, sud-nord, mais encore faut-il que le sud établisse un réseau pour faire circuler son information du sud au nord. Plusieurs programmes peuvent donner diverses alternatives qui, sur le plan structurel, scientifique et objectif, peuvent disséminer l'information d'une manière systématique. Il y aurait des études à faire sur les alternances des modalités, sur les budgets qui doivent s'établir de part et d'autre des différents centres et réseaux.

L'autonomie de la circulation de l'information ne peut s'acquérir qu'après avoir épuisé toutes les dépendances; les dépendances sont absolument nécessaires au départ mais peuvent aller vers leurs propres annulations une fois l'équilibre des échanges établi.

La circulation des influences peut se faire aussi d'une manière non structurée, individuelle, selon le concours des circonstances. Ce genre d'influences n'est point à négliger. Sa spontanéité n'enlève rien à son impact.

Dans le schéma que nous proposons pour faire circuler la francophonie, nous avons toujours insisté sur la notion de globalité, à savoir que l'information ne circule pas à sens unique, mais plutôt d'une façon rotatoire irriguant pour ainsi dire les circuits primaires et adjacents, transformant à la limite le receveur en émetteur et le médiateur en tous les deux à la fois.

En 1987, le Haut Commissariat de la Francophonie a créé une revue intitulée Qui-Vive International, tentant de rendre compte des activités différentes et diverses à travers le monde entier. Philippe de Saint-Robert explique que le choix du titre Qui-Vive "est l'attitude la plus offensive de la défensive"<sup>15</sup>, et il conclut son éditorial du premier numéro de novembre 1985 par ce souhait: "... de maintenir le dialogue des cultures qui se complètent parce qu'elles savent même se contredire sans cesser de se connaître"<sup>16</sup>. Il est intéressant de remarquer que le maintien des dialogues des cultures ne va pas sans difficulté. Il s'agit d'accepter la contradiction, le questionnement, la remise en cause, tout en continuant à se reconnaître dans sa propre différence. Cette tension culturelle créatrice suit souvent la courbe de la tension politique et économique. Et tout cela reste au sein d'une seule revue éditée en France Qui-Vive qui ne dialogue pas avec d'autres revues provenant d'autres pays francophones. Il aurait été intéressant d'échanger des points de vue, disons, par exemple, entre Sindbad (Maroc), Ethiopique (Sénégal), Présence Francophone (Canada), Conjonction (Haïti) et Qui-Vive (France). Qui-Vive accepterait des articles de fonds de ces revues qui pourraient être diffusés et peut-être lus en France. Mentionner qu'il y a un festival de cinéma ou de livres aux Etats-Unis, au Québec, ou en Côte d'Ivoire est une bonne source d'information, mais cela ne met pas en activité les réseaux pourvoyeurs de contenus culturels.

Dans ce numéro 1 de Qui-Vive, Auguste Viatte nous donne

une excellente bibliographie restreinte pour francophones débutants, en indiquant des livres de base traitant de cette question dans diverses aires géographiques, mais ces renseignements généraux ne dégagent pas les lignes de force qui soulignent les différents concepts spécifiques à chaque région ou pays francophone. Ils ne rendent pas compte non plus des problématiques internes et des difficultés qu'éprouvent certains pays à faire passer un contenu culturel francophone à un autre.

Nous nous restreignons à quatre aires géographiques francophones qui gravitent autour de la France.

## LA FRANCE

La culture francophone est en grande partie centralisée à Paris, capitale française, d'où partent et reviennent les différents courants littéraires et artistiques hexagonaux et étrangers. Plusieurs livres ont été consacrés à l'apport des littératures d'expression française.<sup>17</sup> Mais certains concepts opératoires semblent souvent disparaître. Par exemple, il est certain que tout écrivain d'expression française veut être publié à Paris parce que c'est peut-être le seul moyen d'exposer l'oeuvre à une possibilité de diffusion adéquate. Des auteurs québécois aussi célèbres que Marie-Claire Blais, Anne Hébert ou Jacques Godbout préfèrent publier au Seuil à Paris plutôt qu'à Montréal. Si cette centralisation à outrance est dans un sens regrettable, elle est un fait car les circuits déjà établis monopolisent la productivité culturelle. Et tout monopole implique l'occultation de tout système secondaire ou adjacent. En plus, les responsables français ne font pas toujours d'efforts pour mettre en relief les apports francophones extérieurs à l'intérieur de l'hexagone et à l'étranger. Autrement dit, le mouvement charrie la culture vers la France, sans que cette dernière établisse des circuits efficaces médiateurs, branchant le circuit d'échanges vers d'autres directions.

Il est vrai que de nombreuses agences parisiennes existent.<sup>18</sup> On a même nommé une Guadeloupéenne, en 1986, Madame Lucette Michaux-Chevry, Secrétaire d'Etat à la francophonie. Cette nomination de la majorité parlementaire de droite essayait de renforcer (ou de miner?) le Commissariat Général de la Langue Française auprès du Premier Ministre qui existe depuis 1966. Cela montre une sorte de surenchère administrative mais du côté pratique, aucun bilan des travaux accomplis et des résultats obtenus en matière de véritable échange n'est mis à la

disposition du public ou des écrivains. Sur le plan purement linguistique, la France ne milite pas toujours en faveur du décloisonnement de manière à ce que les notions d'identité puissent transiter d'un pays à un autre, sans perdre l'originalité de leur voix. Jeanne Hyvrard a lancé la notion de contrelangue car "la France doit faire le deuil de son empire et comprendre qu'elle partage son véhicule linguistique avec d'autres groupes qui ne la considèrent plus comme un modèle".<sup>19</sup> Il est intéressant de remarquer que Jeanne Hyvrard est française de naissance mais son oeuvre est souvent considérée comme représentative de la littérature antillaise. Voici comment elle explique cette réputation d'antillanité: "Je sentais confusément que l'espace mental des Antillais n'était pas l'île de soixante kilomètres, mais un lieu lointain, une Afrique maternelle et une France tutélaire, un ailleurs qui, mythique, pourrait être qualifié de hors lieu."<sup>20</sup> Ainsi elle souligne non pas une identité éclatée mais "une identité planétaire nouvelle" transformant l'espace protectionniste national en un espace transnational, menant vers une mondialisation des données. Mais cette mondialisation qui nous submerge ne devrait en aucun cas étouffer l'enracinement d'une oeuvre littéraire ou artistique dans un contexte spécifique.

## EUROPE

Des pays comme la Belgique, la Suisse et le Luxembourg essaient vainement de se démarquer par rapport à la capitale française, créant des institutions comme l'Académie Royale de Langue et Littérature Françaises en Belgique, ou des notions comme la "Suisse romande" pour affirmer l'apport francophone de la Suisse multilingue. La proximité de ces pays à la France fait qu'ils sont traités en "parents pauvres", comme les provinces françaises. Les auteurs belges ou suisses doivent eux aussi passer par les circuits français, tout en perdant par la même occasion leur spécificité nationale. Des auteurs comme Ramuz, Yves Velan ou Michaux, Simenon, sont connus plutôt comme des auteurs français que suisses ou belges. La nouvelle génération d'écrivains comme Jacques Sojcher, Marc Quaghebeur, Jean-Pierre Verheggen, Pierre Mertens, en Belgique déploie beaucoup d'efforts pour mettre en relief l'apport spécifique de la littérature belge. Certains continuent cependant à se faire publier à Paris tout en résistant à l'assimilation éventuelle.

## AMÉRIQUE DU NORD

Deux aires géographiques importantes sont productrices de culture francophone: le Québec et les Antilles.

### QUÉBEC

L'usage du français au Québec gravite autour de la notion de survie puisqu'une communauté de six millions d'habitants pratique une langue différente de celle de l'ensemble du Canada (même s'il se dit bilingue constitutionnellement parlant) et des Etats-Unis anglophones. Au Québec, la majorité de la productivité est centralisée à Montréal qui, dès la Révolution tranquille en 60, a insisté sur l'incorporation de sa littérature dans l'enseignement secondaire et universitaire. Le Québec se considère comme le pays francophone le plus important après la France vu que c'est la langue originaire de sa population. Ainsi il a instauré de nombreuses structures pour maintenir et promouvoir le fait francophone. Mais la centralisation au Québec fait que d'autres aires géographiques comme le Manitoba, l'Ontario-français ou l'Acadie doivent se défendre en quelque sorte pour inclure leurs voix au chapitre de la francophonie canadienne. Donnons comme exemple la revue Liaison à Ottawa qui tombe parfois dans l'excès nombriliste, ne voulant rendre compte que des faits culturels franco-ontariens. Cette sorte de tension indique clairement que le monopole francophone québécois joue exactement le même rôle que celui qui est en place en France.

Mais grâce à ses moyens financiers et politiques, le Canada français a réussi à élaborer des structures efficaces pour la diffusion de son contenu culturel à l'intérieur du pays et à l'intérieur, particulièrement, en France (voir le grand nombre d'universités qui enseignent la littérature québécoise: Paris, Bordeaux, Grenoble, etc.).

### ANTILLES

L'apport culturel francophone des Antilles incorpore dans sa configuration trois dimensions: européenne, africaine et nord-américaine. Daniel Maximin, écrivain guadeloupéen, affirme: "Jamais personne ne t'a enseigné le mépris d'une langue... Les nations de la Caraïbe toutes amoureuses des langues dont leur musique et leur poésie ont fait miel: créole, espagnol, anglais,

français".<sup>21</sup> Dans son article intitulé "A ton singulier pluriel, il plaide pour une écriture portée par la seule "langue du coeur", mais cela ne l'empêche pas de définir ainsi la naissance de la créolophonie et l'usage du français: "Le maître et l'esclave ont créé la langue créole, et le créole a servi les ordres et le fouet, la soumission et la révolte, le marronnage et les tambours. Et le français des livres accréditait la dissidence contre le code des Français. Diderot contre Bougainville".<sup>22</sup>

Des débats incessants se poursuivent encore aujourd'hui: faut-il écrire en créole, faut-il écrire en français? Certains écrivains comme Frankétienne ont montré efficacement qu'ils pouvaient écrire dans les deux langues. Chaque langue s'adresse et sollicite un public spécifique. Un autre insulaire mauritien, Edouard Maunick, résume très bien la situation de cette tension créolitude-francité: "J'ai fini par aimer démesurément le français par l'amour démesuré que j'ai du créole. Le créole a implanté le français en moi" et "Je ne pense pas en français, je dis en français ce que j'imagine en créole. Toute ma réalité est insulaire et créole".<sup>23</sup>

Pour Maryse Condé, il faut aller "au-delà des langues et des couleurs"<sup>24</sup> car, dit-elle, "je n'y crois pas à la francophonie. Seules comptent à mes yeux les fraternités".<sup>25</sup> Ces fraternités "d'histoire, d'exil, de combats, d'angoisses" créent une sorte de solidarité nécessaire à la survie, mais encore faut-il que les liens s'établissent pour qu'ait lieu le véritable dialogue des cultures. Anthony Phelps va encore plus loin en se désinvestissant de tout ancrage à un nationalisme étrié ou à un continent mythique. Il insiste sur sa condition primordiale, le fait d'être poète: "Je demanderai donc de vous cet effort de me considérer, non point comme un écrivain négro-africain d'Amérique -encore une fois je me répète, je ne saurais être un Africain en exil en Amérique, ni non plus un écrivain à préfixe-, j'apprécierais donc que vous me reconnaissiez tel que je suis, tel que je me suis nommé, selon mon état civil; vous me feriez grand plaisir en voyant en moi un écrivain américain, un écrivain caraïbéen, un écrivain haïtien ou, plus simplement, plus humainement: ni noir, ni blanc, ni rouge, ni jaune: un poète tout court".<sup>26</sup> Cette lucidité louable à bien des égards ne prend pas en compte le passage d'un contenu poétique à un autre. Nous savons que les écrivains d'Haïti ont d'énormes difficultés à produire et à faire circuler les oeuvres dans leur propre pays et à l'étranger (voir les blocages de certains écrivains haïtiens au Québec en dépit des éditions Nouvelle Optique gérées par un Haïtien qui viennent de faire faillite.

## AFRIQUE NOIRE

Peut-être à cause de la multiplicité des langues africaines (même quand elles sont restreintes à six comme au Sénégal), le français reste la langue officielle de pratique et d'enseignement. Le français n'est presque jamais mis en question dans les pays francophones sub-sahariens. Deux notions ont été lancées pour véhiculer le contenu culturel francophone africain en France et dans d'autres pays: la "négritude" et la "symbiose des cultures" dont L.S. Senghor se fait le chantre et le défenseur. Il ne cesse de les définir et de les redéfinir.<sup>27</sup> La nouvelle génération d'écrivains africains comme Sony Labou Tansi, Paul Dakeyo, Henri Lopez tentent à leur tour de subvertir l'optique des aînés, pour insister encore plus sur cette africanité avec toute sa panoplie mythologique, folklorique, traditionnelle. Si les grandes maisons d'édition françaises comme Hatier, ont des collections "Monde Noir", c'est surtout pour diffuser leurs produits en Afrique, où il existe un marché important. Inversement, les produits fabriqués en Afrique ne parviennent que très peu en France où la demande est très faible. Le défi à relever consiste à faire passer la créativité africaine à l'intérieur des structures éducatives, culturelles et administratives de la France et à insister pour faire de même à l'intérieur des pays africains qui, eux, ne prennent pas toujours au sérieux leurs propres écrivains. Il y a bien sûr des exceptions comme le Cameroun et le Sénégal qui ont créé depuis longtemps des départements de littératures africaines, mais ce sont toujours les mêmes auteurs consacrés qui occupent les lieux d'investigation analytique.

## MAGHREB

Cette problématique sub-saharienne s'applique en grande partie aux pays maghrébins bien qu'il soient plus proches de l'hexagone, étant sur l'autre rive méditerranéenne. Le Maghreb est, cependant, plus complexe sur le plan linguistique: l'arabe classique est la langue officielle; le français est une langue seconde et le dialectal et le berbère sont les langues de la vie quotidienne. L'écrivain marocain Abdelhak Serhane note que la seule langue qu'il connaissait à fond, le dialecte maternel, est évacué peu à peu par deux langues qu'il a reçues à l'école: l'arabe classique et le français... Ces deux langues par l'éducation imposées ignorent et dans un sens tuent la langue maternelle et culturellement matricielle.<sup>28</sup>

L'écriture maghrébine francophone se pratique avec le même bonheur des deux côtés de la Méditerranée. Les exilés sont en général mal vus par les enracinés qui croient souvent être les seuls à représenter le patrimoine culturel et national. Voir à ce sujet l'exclusion des écrivains tunisiens francophones de l'Union des écrivains aussi bien que des anthologies.<sup>29</sup>

Une sorte de friction existe non seulement entre exilés/enracinés mais aussi entre anglophones, francophones, berberophones. Les arabisants nient de plus en plus l'existence des francophones qui, eux, s'affirment de plus en plus par la qualité et la quantité de leur production.

En ce qui concerne les rapports avec la France, nous assistons aussi à une ambiguïté: la Tunisie et le Maroc appartiennent à L'ACCT mais pas l'Algérie qui, après tout, est le plus grand producteur d'écrits francophones. Si, à l'époque, le père fondateur de la littérature maghrébine francophone, Kateb Yacine, parlait d'écrire "dans la gueule du loup", aujourd'hui le jeune Tahar Djaout s'écrit: "Je ne suis pas victime d'un contentieux linguistique entre l'Algérie et la France. Je suis voyageur dans une contrée (le Maghreb, l'écriture) fascinée par l'errance et la parole irradiante".<sup>30</sup> Il rappelle justement que Nedjma de Kateb Yacine a "rajusté les mécaniques" du roman de langue française et que l'écriture est un "jeu de construction". Pour lui, comme pour la plupart des jeunes écrivains, le Maghreb est un carrefour culturel qui a vu tant de longues traversées et tant de mixages. N'oublions pas, comme il le dit, que "Apulée, Saint-Augustin et Ibn-Khaldoun sont fils de la terre maghrébine".<sup>31</sup> Ainsi l'écriture devient une migration mais elle impose aussi "une présence". Tahar Djaout concluait ainsi sa philosophie de "confluence": "C'est donc partant d'un décalage (à la fois imposé et recherché), d'une pluralité antagonique et de la hantise de quelques signes originels que j'allais m'inscrire dans la littérature algérienne de langue française. Je ne m'y sentis pas déchiré (sinon des déchirures génésiques), je ne m'y sentis pas solitaire. Je m'y sentis juste à l'étroit d'une appellation trop singulière. Car il faudrait plus proprement parler des littératures algériennes pour ne pas figer les oeuvres produites autour d'une unique question éternellement reposée".<sup>32</sup>

On voit donc ici à quel point les étiquettes et les classements sont réducteurs. Mais la présence ou l'existence d'un produit culturel interpelle ses moyens de dissémination. Dans un sens, la France n'a pas développé de créneaux efficaces pour inscrire la

culture maghrébine francophone à l'intérieur de ses structures éducatives et promotionnelles, ce qu'elle fait plus efficacement pour l'Afrique au sud du Sahara. Voir le CLEF, organe du Ministère des Affaires Etrangères qui est complètement consacré à l'Afrique Noire. Il ouvre ses pages au Maghreb depuis quelques années seulement.

Une nouvelle culture dite "Beur" de la seconde génération maghrébine en France s'esquisse et s'affirme de plus en plus. Vaut-elle être médiatrice entre l'ancienne génération et la nouvelle? Entre ceux qui sont restés au pays et ceux qui se sont établis en France? On ne peut savoir si l'avenir est prometteur ou pas; cet avatar historique pourrait être un pont efficace entre la pluralité culturelle maghrébine dans ses diverses configurations linguistiques. Notons cependant qu'il est déjà très riche: chansons, cinéma, théâtre, roman.

## STRATÉGIES

Dans un excellent article, Alain Monteil expose les difficultés actuelles de la langue française par rapport à ce "fantasme d'universalité" sans cesse revendiqué par la France.<sup>33</sup> Il démontre l'hégémonie de l'anglais et conclut quand même par les valeurs sûres de la francophonie axées sur le couple motivation-gratification. Pour lui, la formation linguistique doit octroyer à l'apprenant une "plus-value" dans les milieux socio-culturels et socio-économiques, ce qui permet de se tailler une place dans le marché du travail: "Cela veut dire être capable de mettre au point de nouvelles stratégies, véritable marketing linguistique et culturel qui a pour but d'apprécier au mieux les besoins des publics ciblés dans chaque pays pour proposer à leur consommation le <produit langue française> le mieux adapté".<sup>34</sup> Alain Monteil pense que l'avenir du français ne se joue pas dans les classes. Contrairement à son point de vue, ce sont les structures éducatives qui permettent non seulement l'acquisition mécanique des codes linguistiques mais la compréhension de nouvelles cultures. Pour ce faire, il est urgent d'établir des structures efficaces qui font circuler les divers contenus francophones, sans les priver de leur spécificité nationale, historique et culturelle. Comme le dit Régis Debray, "plus une culture approfondit sa singularité, plus elle peut devenir universelle".<sup>35</sup>

## CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La langue est non seulement un outil de communication, mais aussi un enjeu culturel, politique et économique. Dans les rapports de la France avec les pays francophones, il y a toujours eu certaines notions clefs récurrentes: le transfert technologique, la politique d'alignement ou de non-alignement et la folklorisation. Les pays du Tiers-Monde considèrent que l'usage de la langue française leur permet l'accès aux technologies de pointe et, par conséquent, aux marchés de l'emploi. Mais la France se rend compte aujourd'hui qu'elle est dépassée par la terminologie anglophone qui envahit tout le savoir technologique et parfois même son espace environnemental. Jacques Chirac, maire de Paris, déclarait avant même qu'il ne soit Premier Ministre: "Le gouvernement n'a plus les moyens de sa politique francophone"<sup>36</sup> et plus loin il ajoute dans le même article "Alors que le visage de Montréal s'est francisé, depuis dix ans, Paris s'américanise à vue d'oeil par les enseignes et l'affichage".<sup>37</sup> L'enjeu terminologique déclenche souvent chez les Français des recherches interminables pour lutter contre l'hégémonie de l'anglais. D'autre part, le Tiers-Monde essaie de se mettre à la page en consacrant plus de temps à l'enseignement de l'anglais.

Durant cette dernière décennie, la France a tenté de souligner l'originalité de l'apport culturel des pays francophones, insistant que sa langue n'est en aucun cas le prolongement universel de son identité nationale. Boutros Ghali, Libanais, affirme que le français est une langue de "non-alignement". Cette information partisane ne reflète en aucun cas la pratique. Les pays francophones fluctuent et varient leur politique nationale et internationale. Dans les pays où le gouvernement est en général pro-occidental, la politique culturelle et linguistique change souvent de direction selon le ministre nommé dans le domaine éducationnel et culturel. Le cheval de Troie qu'est l'arabisation s'est souvent transformé en pion sur l'échiquier des conjonctures.

Il faudrait, bien entendu, éviter l'écueil du complexe supériorité/infériorité, progrès technologique/tradition folklorique. Il s'agit de se débarrasser des clichés qui enferment les pays francophones du Tiers-Monde dans la tradition folklorique, et la France dans la tradition linguistique et les découvertes scientifiques. Les facteurs de développement technologique ou culturel sont à la portée de tous les pays. C'est en approfondissant les diversités des pays que l'on peut

dialoguer, tout en gardant sa spécificité dans l'échange établi. Il ne s'agit pas d'imiter ou de singer une langue adoptée ou imposée, mais plutôt de rechercher le spécifique dans la pluralité et l'unité dans la diversité.

Saint-Bernard de Clairvaux disait que "Le ruissellement des eaux dans les cités de Babylone, c'est-à-dire la confuse agitation des pensées, a jusqu'ici rendu la terre stérile et vaine".<sup>38</sup> En effet, il faut se mettre en garde contre l'agitation de pensées stériles, d'idées néfastes et sans fondement qui entravent la marche vers le véritable dialogue des cultures. Pour ce faire, il s'agit de concrétiser les moyens et les démarches.

Voici quelques tentatives qui ont eu lieu pour faire circuler les influences:

1. Rencontre internationale des écrivains francophones. Sous l'égide de l'ADEC (Association Dialogue entre les Cultures), une quarantaine d'écrivains des différentes aires géographiques francophones ont été invités par le Ministère français de la Culture pour trois jours de débats portant sur le thème "Ecrire les langues françaises" (Paris 22-25 mars 1985). On s'est posé des questions sur l'autonomie et la dépendance des écritures, sur leur spécificité et leur évolution, sur les conflits des générations aussi bien que sur les querelles internes aux pays francophones. J'aimerais rendre compte d'une discussion qui est révélatrice à plus d'un égard. Lors du débat animé par Jérôme Garcin, Yves Berger, directeur des Editions chez Grasset, lança l'idée-bombe que tous les écrivains francophones ne pouvaient pas "échapper" à la langue française, à sa structure, à sa syntaxe, bref à ses lois, puis précisant un peu sa pensée, il déclara que la production francophone était dans l'ensemble "faible", qu'elle manquait de "qualité". Ceci a déclenché un débat houleux et passionné où puristes et progressistes se sont affrontés. En essence, l'opposition portait sur la notion de langue, propriété des Français qui concédaient, le cas échéant, la dimension culturelle aux francophones. Les Africains ont pris la position qu'ils enrichissaient la langue française, même s'ils étaient "des vampires" suçant la moelle épinière de leur patrimoine linguistique et culturel (voir l'oeuvre de Bernard Dadié, Senghor, Labou Tansi, etc.). Les Français considèrent qu'ils n'ont rien enrichi car ils se déplacent à l'intérieur de "notre langue qui a ses lois et sa logique".

Sur le plan lexical, un Martiniquais a signalé que le mot "la ravine" en Martinique ne correspondait pas au mot français

"ravin" oubliant par là l'influence directe de l'anglais "ravine". Un grand débat suivit où l'on se demandait à qui appartenait la langue française? Il va sans dire qu'elle est la propriété de tous ceux qui l'utilisent, mais les Français en général hésitent à partager ce patrimoine linguistique. A ce sujet, le Ministre de la Culture du gouvernement de l'époque, Jack Lang, dans son discours officiel accueillant les invités, lança l'idée que tous les francophones étaient "des citoyens d'une langue" en l'occurrence la langue française, celle écrite par tous les écrivains présents.

Il aurait fallu développer cette idée de citoyenneté linguistique qui devrait, du moins à notre sens, impliquer passeports, privilèges, droits de séjour, de vote, de participation intégrale à tous les "droits de l'homme". Ce serait peut-être un peu trop demander et j'ai eu l'impression que les écrivains concernés se contenteraient de transiter avec certains privilèges à la frontière comme ceux utilisés pour le Commonwealth en Angleterre.

Deux jours plus tard, lorsque les écrivains parlaient de leur propre expérience d'écriture, l'écrivain congolais Sony Labou Tansi dit que dans sa jeunesse il lisait Proust, Dostoïevsky, Gide, etc. et qu'il rencontrait des hommes. Il conclut: "J'écris pour rencontrer des hommes. Je suis venu en France et j'ai rencontré une langue mais je n'ai pas rencontré d'homme". Ce commentaire honnête, subtil et direct montre à quel point le véritable dialogue et sa dimension humaniste sont dans un sens occultés.

## 2. Les Festivals de la Francophonie

Dans un effort de décentralisation hexagonale, il existe à présent des festivals comme celui qui fonctionne depuis 1984 à Limoges, mettant en contact des écrivains du monde francophone qui échangent leur créativité, leur conception artistique et leur influence géo-politique.<sup>39</sup> Nous ajoutons en appendice le programme intitulé "Festival à la carte", qui met en relief la bonne réputation culinaire française, un festival avec "Limoges au menu", où divers théâtres africains sont présentés parallèlement à ceux de Belgique, du Québec, de France. Ce genre d'initiative décentralise le monopole parisien et permet aux diverses cultures francophones de se réunir pour se connaître, s'explorer et dialoguer.

## 3. Sommets francophones

On sait déjà qu'il y a eu deux sommets des pays francophones: le premier en France et le second au Québec.

Dans une interview révélatrice, le Premier Ministre du Canada, Brian Mulroney, insiste clairement sur deux notions: a) une égalité de tous les partenaires francophones, parallèle à celle qui est vécue par les diverses communautés du Commonwealth; b) des pourparlers concrets donc efficaces pour toute transaction:

Aux grands rêves d'une francophonie folklorique, je préfère des réalisations tangibles dans des domaines touchant, par exemple, aux transferts de technologie ou aux télécommunications. De plus, le Canada est décidé à tout faire pour que ces sommets se répètent et deviennent même permanents.<sup>40</sup>

Cette position implique une sorte de continuité pour que les résultats soient tangibles.

Pour que les influences culturelles transitent de part et d'autre, dans le "village global", il faudrait peut-être promouvoir des rencontres au sommet des Ministères de la Culture, des Ministères de l'Education, des différentes associations culturelles et techniques, des différentes associations d'écrivains, d'artistes et de critiques. Ces rencontres susciteraient la réflexion sur les structures à élaborer dans ces divers domaines pour qu'un échange dans le respect des différences s'établisse d'une manière équitable et systématique dans toutes les sphères de l'activité humaine.

## **TROISIEME PARTIE**

### **Vers une francographie plurielle**



Le paradigme géo-culturel suggéré dans le chapitre précédent ne prétend pas présenter une structure définitive pour la circulation d'écrits de langue française. Il représente simplement une tentative de cartographier de manière schématique des possibilités de circulation. Il va sans dire que nous n'avons pas considéré les relations dans leur configuration hiérarchique. Comment, par exemple, le Maghreb pourrait-il être plus influent dans la circulation de ses produits culturels d'expression française que la Belgique ou la Suisse en dépit du fait qu'il est à une distance beaucoup plus grande de l'hexagone?

Dans le schéma précédent, même si nous avons mis la France au centre des réseaux circulatoires, il n'en reste pas moins que dans notre esprit, la France ne devrait pas tenir cette place privilégiée d'une manière définitive. Autrement dit, la France doit être intégrée sur le plan structurel d'une manière égale et objective aux autres aires géographiques. Cette stratégie permet d'éviter la ghettoïsation des pays dits "marginiaux", par rapport à leurs produits culturels d'expression française. Dans un colloque que nous avons organisé sur la création et la critique de langue française, nous avons placé la France au même niveau que d'autres pays européens ou africains producteurs d'écrits francophones. Ainsi la notion de francophonie, telle qu'elle a été pratiquée, se trouve dans un sens subvertie, dénudée de toutes connotations idéologiques. En général, on établit deux clans souvent opposés: la France, qui garde le privilège de représenter *la* littérature française, et les autres pays marginaux qui représentent *la* francophonie. L'unicité théorique d'un produit culturel cloisonné n'a plus de raison d'être. Il faudrait plutôt souligner le rôle égalitaire dans tout rapport de pays producteurs d'expression française, ce qui refléterait mieux la praxis de la culture en mouvement.

Déjà, au colloque de Padoue en 1984, A. Khatibi avait miné de l'intérieur cette unicité réclamée lorsqu'il a posé cette question ironique:

"Mais qui parle de littérature française?"

L'implication n'est rien d'autre qu'une représentation plurielle des écrits de francographie, ce qui donne la voix à toutes les différences nationales et universelles. L'objectif n'est plus de mesurer ou de décrire les corpus de francographie mais d'analyser les idées forces des valeurs culturelles qu'ils

représentent. Dans ce sens, il ne s'agit pas d'imposer une structure d'influence d'un pays à l'autre, mais plutôt d'analyser l'apport spécifique des différentes francographies et de décoder les intertextualités et les intra-textualités qui se chevauchent et se recoupent dans leur chaîne de transmission. L'intertextualité devient alors une métaphore opératoire avec toutes ses potentialités, ce qui veut dire que les francographies inscrivent leurs traces originales et originelles, tout en transcendant les paramètres de leur spécificité. Elles travailleraient comme toutes les littératures à transcender le local pour atteindre l'universel. Pour ne prendre qu'un exemple, Dante transcende la littérature italienne pour devenir patrimoine de la pensée humaine. Ainsi toute grande littérature échappe au cloisonnement du provincialisme.

Certaines questions essentielles telles que le nationalisme d'une littérature donnée, restent encore à débattre parce que l'identité culturelle d'un pays est et sera revendiquée tout en étant en perpétuelle évolution et dynamisme vers d'autres horizons. Aujourd'hui encore, il existe un clivage fondamental dans certains pays comme le Maghreb entre la littérature arabophone dite nationale et la littérature de la francophonie qui reste enfermée dans sa marginalité. Dans ce cas, la marginalité devient une notion opératoire au Maghreb, comme la notion de survie est celle qui capte l'imaginaire des Québécois et la négritude celle de l'Afrique sub-saharienne.

Même si l'écrivain participe au *Deus Loci* jungien, cela ne l'empêche pas d'être indubitablement inscrit dans les configurations culturelles de sa culture et de sa langue maternelle. Comme nous l'avons vu, chaque écrivain défend en quelque sorte sa position vis-à-vis de son expression littéraire et artistique, de sa vision du monde et de la langue ou des langues qu'il met en scène.

Parfois, comme au Québec, la francographie est, dans un sens, compartimentée selon des micro-unités nationales et politiques dont le français, langue de survie, reflète les changements incessants des mentalités et devient à la limite un facteur de division plutôt que d'unité: (comme le montre le cercle puissant des écrivains de Montréal vis-à-vis du centre officiel mais périphérique des écrivains de la ville du Québec ou de Hull près de la capitale). Les Franco-Ontariens ou Franco-Manitobains, bien qu'inscrits dans la pratique d'écriture francophone, se trouvent incessamment en position de défense, malgré leur influence spécifique par rapport à la productivité

centrale de la belle province. Ces tensions s'inscrivent à notre sens dans tout élan créateur qui a besoin de défis pour trouver sa propre voix. Mais est-ce que ce défi, ce résultat de la francographie au Québec peut avoir des affinités, des similarités ou des contrastes avec ceux que l'on retrouve, disons en Tunisie ou en Martinique, ou à Paris?

D'une part, il s'agit de poser la question de savoir si la francographie n'est pas aussi fonction de la valorisation ou de la dévalorisation de langage littéraire en général. Cette problématique soulevée ici -à savoir la mondialisation de la francographie, telle que nous l'avons esquissée auparavant sur le plan théorique- se trouve compliquée par l'incompatibilité entre la culture artistique et la culture économique. Le PNB d'un pays comme Haïti, comparé à celui de la France ou de la Belgique, joue un rôle important tant du point de vue de la reproduction que de la diffusion de la francographie. D'autre part, l'accueil (même parfois récalcitrant) de Baby Doc Duvalier en France indique clairement un certain rapport politico-économique que l'on ne retrouve pas répercuté dans les transactions culturelles de ces deux pays. Dans ce cas, l'art et la créativité considérés comme facteurs de libération de l'imaginaire n'ont aucun impact sur la libération politique. Cela ne sert donc pas à freiner les disparités économiques dans les pays de la francographie.

Les relations entre les différentes cultures de la francographie sont extrêmement complexes et ne peuvent être décrites ou régies une fois pour toutes. Ces relations sont définitivement symbiotiques. C'est-à-dire que les différentes composantes sont mutuellement dépendantes et en même temps désireuses d'indépendance. Donc, par définition, cette tension dépendance/liberté, affirmation de soi englobement de l'autre, crée des conflits et des rivalités entre les centres culturels triomphalistes et autoritaires et les centres dits minoritaires recherchant l'acceptation. Le conflit s'exacerbe même sur le plan littéraire, ne serait-ce qu'à cause de cette "anxiété d'influence" pour reprendre l'expression de Harold Bloom. Prenons l'exemple spécifique du Québec: est-ce que Paris, Bordeaux, Grenoble ont accepté la littérature québécoise avant la révolution tranquille? Non. Ce qui revient à dire qu'il a fallu certains bouleversements à l'intérieur de la société québécoise pour faire entendre sa voix à l'extérieur. Mais même aujourd'hui, les cursus de littérature québécoise en France sont extrêmement minimes par rapport à ceux qui se pratiquent pour la littérature française au Québec et dans l'ensemble du Canada. Cette disproportion a peut-être ses raisons historiques, mais elle devrait s'équilibrer de plus en plus

si l'on veut que le dialogue des cultures soit équitable et sans défaillance. On doit aussi se demander si la culture québécoise actuelle, une fois le bouillonnement des années 60 passé, n'est pas rentrée dans une phase plutôt conservatrice: le nouveau bourgeois Robert Charlebois ne cache pas son amour du bien-être, du golf, de certains privilèges etc... Michel Tremblay explore dans sa dernière pièce l'histoire de sa propre famille mise en fiction, dans le cadre artistique. Dans ce sens, le passé personnel de Tremblay est pourvoyeur de littérature future. Ce retour des choses va-t-il avoir assez d'impact pour faire sortir la littérature québécoise de son territoire?

L'expérience a montré que la circulation de la francographie est inféodée aux lois de la rentabilité, ce qui revient à dire que les valeurs esthétiques et culturelles sont indubitablement assujetties aux valeurs marchandes. Souvent, en plus de l'exploitation économique des produits culturels, le monde occidental est fasciné par les littératures du Tiers-Monde (surtout celles de l'Afrique et des Antilles) qu'on assigne à une tonalité étroite de couleurs locales, de trivialité, et qui devient, à la limite une sorte de "fétichisme". Dans ce cadre, on peut se demander si la francographie n'est pas un concept trop large ou tout se perd et rien ne se distingue. De grands écrivains comme Edouard Glissant ont pu affirmer que: "Mon expérience me porte à sourire, chaque fois que je lis un titre d'article du genre "Un grand poète noir" "<sup>41</sup>. Lorsqu'on qualifie une littérature par la couleur ou par la territorialité, nous assistons à un rejet systématique de la dite identité collective de la francographie, identité qui est non seulement stérile mais aussi mythique, puisqu'elle n'existe pas dans l'esprit de ceux qui pensent détenir la langue standard. Glissant parle du "barème limitatif" et de la hiérarchisation qui ne peuvent être considérés que pour mettre en lumière la dignité de l'homme.

Glissant signale des dangers de "cette collectivisation abusive de l'identité" et définit les rapports de force en termes de "transparence" et d'"opacité": "La transparence n'apparaît plus comme le fond du miroir où l'humanisme occidental reflétait le monde à son image; au fond du miroir, il y a maintenant l'opacité, tout un limon déposé par des peuples surgis de la face cachée de la terre, limon fertile mais à vrai dire incertain, le plus souvent nié ou dominé"<sup>42</sup>. Glissant, comme Khatibi, parle souvent de l'irréductibilité des différences et des compétences situationnelles. C'est de cette façon que certains conflits peuvent être féconds, dus à l'inhérence habituelle du développement littéraire. Des compétitions s'établissent non seulement entre

différentes aires géographiques de la francophonie, mais entre l'oral et l'écrit, théorie et pratique, dialecte et diglossie, savoir ou ignorance des langues minoritaires. Dans ce sens, nous assistons à la naissance de multiplicité à l'intérieur même de la pratique linguistique d'un peuple ou d'une nation. Le cas de la Suisse est assez révélateur puisque le pays pratique quatre langues, tous en assumant une globalité. Comme le dit Claude Frochaux, les Suisses ne sont pas "locataires" d'autres langues.

Le rapport de force entre les différentes francographies peut être aussi considéré du point de vue visibilité et invisibilité. Doublement minoritaire par rapport à la littérature québécoise francophone et à la littérature anglophone de sa province, le poète franco-ontarien, Patrice Desbiens nous parle de cet homme invisible:

L'homme invisible n'ose plus  
rien dire, n'ose plus rien faire

Il développe des pouvoirs  
de caméléon. Il s'en sert de  
plus en plus souvent.

Il glisse d'une personne à  
l'autre, d'une femme à  
l'autre, d'un pays à l'autre  
comme un lézard d'une roche à l'autre.<sup>43</sup>

Cette invisibilité caractérisée par le dynamisme identitaire, devient la quête essentielle de l'écrivain francophone, ce qui fait lancer cette notion de 'franconésie' par Jean Chesneaux:

"La francophonie... concept étrange, terme original au point d'être quasi-intraduisible dans d'autres langues, phénomène profondément singulier. Si l'anglais s'est aujourd'hui imposé comme fait universel, les autres langues internationales, arabe, russe, espagnol, portugais, chinois ne sont implantées que dans des espaces régionaux restreints, dessinés par l'histoire ancienne et moderne des migrations, des empires et des hégémonies. Seule la francophonie, elle aussi minoritaire par rapport à l'anglais, est installée dans les cinq continents comme pour y inscrire les ambitions et les vicissitudes de l'expansion française dans le monde."<sup>44</sup>

Bien que Jean Chesneaux se réfère à différentes terres et archipels du grand océan, ce néologisme parodique ne reprend pas seulement le contre-pied de l'"anglonésie" comme il est indiqué dans son article, mais projette l'écho de frénésie avec

tous les délires que cela peut évoquer. Comme Chesneaux l'indique, le discours sur la francophonie est idéologique, équivoque et ambigu même dans ses parties éloignées du Pacifique.

Dans un discours prononcé en 1981 à l'université de Claremont en Californie durant les réunions annuelles de la "African Literature Association", Mongo Beti, écrivain camerounais, donne des conseils "à un jeune écrivain francophone" ou "Les quatre premiers paradoxes de la francophonie ordinaire".<sup>45</sup>:

1) En premier lieu... entraîne-toi à ne jamais traiter ce qui te tient le plus à coeur.

2) Ne t'attends pas à être fêté, surtout si tu viens de publier.

3) Attends-toi à être toujours le jeune écrivain africain; quel que soit ton âge.

4) Attends-toi à mendier ta reconnaissance en tant que créateur auprès de ceux-là mêmes qui sont tes ennemis naturels.

Mongo Beti souligne dans cet article certains ostracismes sournois et intrigues malveillantes qui perturbent l'écrivain francophone africain dans sa tentative d'inscrire sa productivité créatrice à l'intérieur de la globalité francophone. Beti critique à la fois Africains aînés qui poursuivent une certaine politique néo-colonialiste et les Français qui refusent explicitement ou implicitement la contribution africaine: "En effet, les critiques de la francophonie, c'est-à-dire les critiques français (je reviendrai tout à l'heure sur ce nouveau paradoxe) semblent ne point savoir quoi faire de l'écrivain africain confirmé. C'est que tout se tient." Et il conclut: "Il y a des écrivains francophones heureux. Ne leur demande pas leur secret, ils n'en n'ont pas. Ou plutôt, il est banal, donc insignifiant. Ces gens-là forment une vaillante cohorte de bonnes consciences. C'est que vois-tu, l'esclave heureux n'est pas un mythe, quoiqu'on ait prétendu. Encore un paradoxe! Décidément.." (p.60)

Dans le même état d'esprit, un lecteur de *Jeune Afrique*, Cyprien Kibangou de Brazzaville (Congo), parlant de sommets de la francophonie, écrit la lettre suivante: "A mon avis boycotter -- mot incontournable- les rencontres de la francophonie où la France cherche son souffle, aurait plus d'impact et infléchirait le cynisme éhonté du gouvernement français qui a besoin d'aligner les troupes nègres à ses côtés, comme ce fut le cas en 1914-1918. C'est vital. Il nous faut comprendre que le test constituant à renvoyer des Maliens chez eux - - au fait, pourquoi des Maliens?-- n'était-ce pas politique; il était

culturel. Rappelez-vous: la percée de l'extrême-droite sur l'échiquier politique français était essentiellement basée sur la revendication de la France au Français, c'est-à-dire la France monoculturelle composée de gens susceptibles de réaliser un bon score au championnat de France d'orthographe ou de prononciation."<sup>46</sup> Ce Congolais réagit en un sens en rendant coup pour coup lorsque sa dignité est égratignée. Ainsi, la francophonie rentre à juste titre dans le contexte politique lorsque les français renvoient chez eux les immigrants d'une manière ostentatoire pour ne pas dire ségrégationniste. Quand les échanges ne se font pas d'une manière équitable, l'on se demande pourquoi l'on doit garder une certaine "sentimentalité naïve" qui ne sert en rien au dialogue des cultures.

Les exemples ci-dessus peuvent servir de "mise en abîme" au schéma d'influence esquissé dans la deuxième partie. Si nous les avons cités, c'est pour souligner encore une fois que le dialogue des cultures ne peut se faire sans difficultés. Il n'est point question d'épargner la susceptibilité des gens, mais d'octroyer aux partenaires le droit de revendiquer leurs différences et les privilèges qui s'y attachent. Cette revendication ne doit pas se faire à sens unique, ce qui établirait des rapports de forces dominant/dominé, vieux schéma qui garde ses vestiges mais qui devrait être résolu. Autrement dit, tout dialogue ne peut être équitable qu'avec des partenaires à part entière. Ce qui implique qu'il faut d'abord être soi-même, convaincu, conscient de son propre apport culturel, apport qui devrait être tout autant accepté, assimilé, chez soi.

On pourrait peut-être poser la question: combien de cours de littérature francophone existe-t-il dans les pays hors hexagone? Certains pays comme la Tunisie ont toujours accepté et revendiqué leur francophonie, mais la littérature tunisienne d'expression française n'est presque jamais enseignée dans le pays. L'Algérie, qui refuse d'appartenir à l'ACCT ou à tout regroupement francophone, continue dans la pratique une productivité de plus en plus importante et un cursus littéraire de plus en plus répandu. Comme le dit Wadi Bouzar: "je n'ai pas choisi le français, il m'a choisi".<sup>47</sup> Il ajoute: "Il faut rappeler que l'ignorance abyssale des langues et des cultures maghrébines par les sociétés "francophones" ne favorise pas le dialogue et l'échange. La "francophonie" irrite en Algérie. on veut conserver l'usage du français, en profiter... sans "francophonie", et plus précisément sans regroupement de ce genre. La dimension politique de la francophonie est mise en cause par les Algériens. Bouzar conteste l'idée d'un "lieu commun" et préfère ne point

s'enfermer derrière une grille d'écriture, mais il insiste plutôt sur l'invention et l'innovation contenues dans le concept de "bricolage".

Si la littérature francophone lui permet, comme il le dit, de se faire entendre à l'extérieur, il n'en reste pas moins que le livre algérien "en 1985, n'est toujours pas exporté et diffusé hors du pays: un véritable drame". Encore une fois, des mythes et des malentendus s'érigent, surtout dans le domaine des influences et de la diffusion. Ceci se retrouve non seulement dans les pays dits du Tiers-Monde, mais aussi dans des pays comme le Canada. Ainsi, Noël Audet, dans un article intitulé "Marginale et périphérique", parlant de francophonie, écrit: "Ma seule ambition se résumerait à ceci: que mes textes aient des chances égales à celles dont jouissent les auteurs des grands pays. Ce n'est pas demain la veille".<sup>48</sup> Si le Québécois s'approprie la langue française comme sa langue propre, le Maghrébin a des réticences à ce genre d'assimilation puisqu'il a sa langue nationale, ce qui le transformerait à la limite en "traître", notion qui a été souvent émise pour tous ceux qui continuent à écrire en français.

Il est curieux de remarquer que si, au Maghreb, le français est toujours considéré comme instrument de mobilité sociale et économique, au Québec, il est parfois considéré comme un handicap. Comme le dit Louise Gauvin: "... les vingt et un ans et moins refusent d'engager le combat de leurs pères pour un idiome, qui, à leurs yeux, représente surtout un handicap. On ne saurait les blâmer. Une langue qui n'est pas utile devient une langue de cuisine et de tradition"<sup>49</sup>. Autrement dit, cet écrivain refuse la "régression folklorique" pour souligner l'aspect vital du français qui devait être "fort" comme le Québec en perpétuelle compétition avec l'anglophonie. Cette sorte de menace n'existe pas au Maghreb puisque le français est vu et considéré comme une langue permettant l'accès au monde du progrès et de la technologie.

La célèbre romancière québécoise Anne Hébert dit: "Il faut sortir du ghetto, parler une langue universelle et exprimer dans cette langue universelle quelque chose de très particulier au Québec"<sup>50</sup>. C'est ce dilemme de la racine profonde qui veut se transformer en produit universel qui revient comme un désir lancinant de la part de tous les écrivains. Mais ceci doit se passer sans folklorisation ou, comme le dit plus dramatiquement Anne Hébert: on n'a "pas besoin de décorer les plats à la sauce québécoise..."

Le Suisse, Etienne Barilier remarque qu'il existe une certaine disjonction lorsqu'on fait la différence entre "Je suis Français" et " Je suis un Suisse d'expression française".<sup>51</sup>, ce qui l'amène à conclure que "toute langue est relative, et toute culture contingente". Mais lui aussi parle de marginalité et d'exotisme, de l'angoisse ressentie vis-à-vis de sa "Suisse romande qui ne cesse d'être ignorée que pour être annexée". Comme on le voit, l'identité et l'espace natal crée dans ce cas un certain conflit vis-à-vis de la centralisation parisienne. Mais Etienne Barilier établit un autre cadrage qui permet à la Suisse de mettre en relief les quatre langues (allemande, française, italienne, romanche) qui travaillent son corps. Et il conclut: "La Suisse n'a pas de langue du tout, puisqu'elle en a plusieurs". Cette dissémination de langues plurielles permet de subvertir la binarité en la France accaparatrice et centralisatrice et le reste du monde francophone sans cesse en train de légitimer sa productivité.

Il est certain que les écrivains écrivent d'abord avant de s'interroger sur leur production créatrice et culturelle. Entre ces deux étapes, il existe une certaine incertitude qui est en même temps créatrice d'angoisse mais aussi d'ouverture. Ceci correspond à la notion de médiateur selon le propos d'Etienne Barilier: " ... Médiateur, non par mérite mais par nécessité". On peut considérer ce problème en essayant de souligner *L'unité de l'homme* par delà toutes les différences. La langue appartient à celui ou à celle qui la pratique ou la parle. Cet usage assure une polysémie dans sa théorie et dans sa pratique. Et c'est de cette façon que s'élaborent les échanges internationaux, échanges où chacun doit pouvoir se comprendre soi-même et se faire comprendre de l'autre. Cela revient à dire que personne ne devrait s'attribuer une supériorité quelconque, ni se trouver dans une situation marginale et dégradante, ce qui nous amène à concevoir une nouvelle complémentarité qui serait véritablement et concrètement fonctionnelle. Des parlers comme le frankinois, par exemple (ou autrement dit le français de Kinshasa) aurait autant de droits dans le chapitre de la francophonie que le créole antillais ou le joual québécois. Ce que nous suggérons ici, c'est une acceptation de la différence radicale car ces langues mentionnées ci-dessus ne cadrent peut-être pas avec la grammaire classique du français dit standard, mais relève irrémédiablement de la réalité linguistique.

Comme le rappelle Daniel Henri Pageaux<sup>52</sup>, Rivarol écrivain déjà dans son *Discours sur l'universalité de la langue française*: "Quand on règne par l'opinion, est-il besoin d'un empire?" Cette

contestation a des soubassements infinis donnant la préséance à la circulation des idées, aux possibilités de changement des mentalités grâce à l'apport culturel et esthétique. Mais l'histoire a montré que la France a eu son empire et que cet empire est à présent révolu. Aujourd'hui, qui parle de régner? le passé triomphaliste ne peut en aucun cas ignorer les mouvements de l'histoire et les besoins des diverses consciences collectives. Pageaux se demande quelles sont les images que les étrangers se font des Français, de leurs pensée et de leur imaginaire. Il parle aussi du rayonnement du passé qui devient de plus en plus réduit: "La remontée dans les siècles passés a cependant quelque intérêt. Elle rappelle que les époques majeures du rayonnement culturel de la France ont coïncidé avec des moments d'intenses échanges intellectuels: la capacité d'exporter a quelque rapport avec celle d'importer... Et encore: les influences décisives n'ont été possibles que parce qu'elles procédaient d'un espace culturel profondément marqué par un système de valeurs reconnu et accepté tant par l'émetteur que par les divers récepteurs, ceux-ci comme celui-là socialement et culturellement homogènes et comparables." (p.127).

Pageaux tente d'envisager une "internationalisation des peuples", où chacun puisse valoriser automatiquement ses produits culturels sans qu'il y ait d'ignorance ou de supériorité de la part de l'autre. Mais il signale que cela ne peut pas toujours se faire à cause des insuffisances de l'édition française, des moyens de diffusion, des stratégies de diffusion linguistique et autres avatars tels que l'hermétisme de la critique ou "le langage parisien ne répond plus aux attentes et aux exigences de nombreux publics. La culture française est en perte de vitesse (de crédibilité?) face à l'offensive de l'American Way of Life" Ici, il élabore une disjonction tout en faisant glisser la confrontation entre pays francophones vers l'anglophonie. Cette stratégie est utile dans le sens où elle monopolise toutes les forces de la francographie vers un "ennemi extérieur" qu'il faudrait battre sur le terrain linguistique. Mais cela ne prend pas en compte les conflits internes.

La langue peut être considérée comme un espace, espace de pensée, de graphie, de communication, de culture. Mais tout espace linguistique est par définition ouvert au dynamisme créateur des verbes nouveaux. Cet espace peut être considéré non seulement à l'échelle nationale mais aussi à l'échelle mondiale dans le dialogue universel des cultures. Si nous nous limitons à l'espace francophone, il nous faudrait d'abord éviter tout nivellement et toute uniformisation de manière à ce que les

notions dynamiques de développement interculturel puissent avoir leur propre cours. Cette façon de repenser l'espace de la francographie nous mène à suggérer la diversité, l'égalité, la différence, pour pacifier, pour ainsi dire, les propositions que nous avons suggérées dans le schéma précédent.

Cette alternative de francographies plurielles ne peut que favoriser les contacts multiples de l'échange et du dialogue. Mais cela permet aussi une perpétuelle redéfinition des éléments de l'identité culturelle. Redéfinition qui ne doit pas rester sur le plan théorique mais doit être directement branchée dans l'élan vital et sa complexité tumultueuse et polyphonique. Cela permet d'écouter les différences dans leurs contradictions aussi bien que dans leur harmonie interne. Comme le dit si bien Daniel-Henri Pageaux, il ne s'agit pas d'un "cosmopolitisme livresque, d'idées", mais, comme nous le pensons, d'une polygraphie dont le commun dénominateur n'est rien d'autre que l'acceptation totale des différences, différence qui est souvent basée sur des conflits et des ambiguïtés comme le suggère ce titre de l'éditorial *Expression française de Latitudes: "Je t'aime, moi non plus"*<sup>53</sup>. La plupart des écrivains tiennent à cette sorte de contradiction: voir la conclusion de l'article de Jean-Claude Charles (écrivain haïtien): "Je tiens à cette contradiction: fidélité et tromperie. Je tiens à cette duplicité qui me semble un acte d'homme libre. Un choix"<sup>54</sup> Tout choix de francographie implique une prise de conscience, un acte et une acceptation de sa responsabilité. C'est ainsi que les écrivains traversent leur langue et leur écriture; traversée qui ne doit pas être une prothèse par l'absence de langue, ni un exil situationnel et linguistique, ni un déchirement dû à l'immigration à l'intérieur d'un ou de plusieurs langues. Le périple de la francographie assume alors tous les signes de son identité fondamentale dans un libre échange où les confrontations se partagent équitablement l'errance même de l'écriture.

Nous avons plutôt souligné dans ce chapitre la notion de francographie pour occulter, pour ainsi dire, les connotations négatives associées au concept de francophonie. En même temps, nous avons élaboré une sorte d'approche multi-culturelle d'une francographie nouvelle dont le champ d'action ne peut être tissé que des liaisons égalitaires et culturelles, relations fraternelles et poétiques qui mettent en exergue l'apport de chacun pour que s'illumine le Tout. Comme le dit Albert Memmi, toute culture est interculturelle par définition: "En fait, l'illusion est de croire qu'une culture est un système imperméable et autonome. L'histoire d'une culture est celle de

ses contaminations et de ses mutations. Toute culture est interculturelle"<sup>55</sup>. L'interculturalité régit donc à présent toutes les nations dans un monde de plus en plus restreint et de plus en plus dépendant. Les liens culturels et linguistiques doivent nécessairement passer par des liens économiques, scientifiques, technologiques et autres. l'interculturalité de la francographie assume alors une dimension éthique. cette éthique basée sur la solidarité ou, comme le dit l'ex-premier ministre de la Tunisie: "des contrats de civilisation". Ainsi les partenaires deviennent non seulement fraternels mais entretiennent des rapports de force complémentaires basés sur des facteurs de rapprochement. la plurivocité de la francographie pourrait ainsi être maîtrisée dans ces rapports hiérarchiques par l'originalité de chaque apport. Ceci évitera l'assimilationnisme et les différences considérées en terme d'infériorité-supériorité.

Comme le dit T. Todorov, la culture française "n'est pas un ensemble de propriétés parfaitement monolithique et homogène, mais se présente plutôt comme la résultante de mouvements multiples, correspondant à des différenciations selon l'âge, l'origine régionale, le milieu, la profession, etc..<sup>56</sup> Comme il l'affirme si bien, on est toujours tenté par l'unification de voix contraires ou complémentaires. Mais ce serait là priver toute culture de son dynamisme fondamental. Comme nous le savons tous, il est impossible de codifier précisément, avec justesse, les rapports qui existent entre l'être humain, son milieu immédiat et le monde en général. Ces rapports fluctuent entre ce que j'appellerais l'*identification* et la *distançiation* ou, si l'on veut, entre le rapprochement et l'assimilation de valeurs données et l'éloignement et la négation de ces mêmes valeurs. Mais ce mouvement dialectique nous permet de mieux connaître nos cultures et les autres cultures. La relativité esquissée ici permet de renforcer la position égalitariste des rapports culturels ce qui nous fait déboucher vers un comparatisme où chaque capacité linguistique et culturelle se déploie dans sa dignité. De cette manière, les sources d'influence se font entendre de part et d'autre sans ingérence aucune, sans contradiction. Ainsi, la francographie suggérée ici inclut non seulement son système d'écriture mais aussi sa dimension culturelle. Langue et culture ne sont donc jamais séparées, elles vont ensemble et elles ont leur propres codes et leurs propres signes. Sans pour autant les séparer, nous avons tenté de les analyser sous l'éclairage de l'"âge de raison" où les choix se font d'une manière consciente et avec toutes les capacités intellectuelles requises. Ici, les sujets des différentes nations et les sujets des différentes écritures auront la possibilité d'accéder non seulement à leurs propres uni-

vers mais aux univers différents qui incarnent les valeurs universelles.



## **POST-SCRIPTUM**

**La francophonie à l'estomac**



Les sommets francophones de Chaillot, du Québec, de Dakar ou de Maurice vont et viennent, comme les ministres de la francophonie, sans que rien ne soit changé à la pratique de la production culturelle francophone, à sa circulation ou à sa promotion.

Nous suggérons qu'il y ait une sorte d'éthique communicationnelle de manière à ce que les communautés "ayant en commun l'usage du français" deviennent des communautés "ayant le français en partage", comme le préconisait le cinquième sommet à Maurice. Cette acceptation de la diversité permettrait d'atteindre l'unité recherchée dans une solidarité qui ne restreint pas les différentes aires géographiques francophones en "ghettos". Cette fragmentation, contre laquelle nous nous sommes érigés depuis le début de la francophonie après les indépendances africaines semble s'accroître de plus en plus.

Le terme de francophonie, au départ teinté d'impérialisme culturel, a toujours été appliqué aux pays extérieurs à la France. Nous avons proposé, par équité, d'inclure la France parmi tous les pays francophones. Ceci pourtant a été ressenti comme une sorte de subversion qui mettait la France sur le même pied d'égalité que le Canada, le Sénégal ou Haïti. Ce positionnement n'a aucun but subversif, il se veut un projet d'harmonisation et de solidarité pour tous les pays qui partagent la même langue. Il va sans dire que chaque pays garde sa différence culturelle et que le changement de terminologie ne modifie en rien l'apport primordial de la France, pays rassembleur par définition. Après tout, n'est-elle pas le pays auquel appartient la langue et vers lequel toutes les francophonies se dirigent, tout en s'attendant à une réciprocité, un retour des productions culturelles. Il ne s'agit pas d'aller du centre vers une marge ou un ghetto, mais vers des pays dignement acceptés dans leur différence, capables d'inscrire leur projet dans le centre.

Notons qu'à chaque sommet on signale des conflits d'intérêts, des systèmes de coopération globale, des rapports multi-latéraux, des tendances à favoriser la paix et la sécurité internationale, etc... Mais tous ces plans d'action restent théoriques et, au fond, une série de vœux pieux. La concertation

revendiquée aboutit souvent à des déclarations et des résolutions d'intentions louables qui ne dépassent pas souvent le côté formel. A tous les sommets, on continue de s'interroger sur les systèmes à mettre en place et sur les diverses modalités à suivre, comme par exemple la confirmation du rôle politique du Conseil Permanent de la Francophonie. Ce conseil "agit également comme bureau élargi de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique" (ACCT). Si nous avons constaté l'inefficacité de cette agence dans les chapîtres précédents, on remarque qu'à présent on ajoute ce Conseil pour rendre plus efficace l'action menée de l'Agence. On a aussi remplacé le secrétaire général, qui était africain, par un Québécois. Mais aucun progrès supplémentaire dans la promotion de la francophonie n'a été observé. On ressasse souvent les axes de réflexion sur "la concertation", "l'information", "la formation" et "la communication". Encore une fois, ces dossiers dont le but semble bien ciblé et délimité n'obtiennent pas toujours des résultats tangibles et concrets.

Dès qu'il y a une entorse à la pratique, il est à remarquer que ce sont les pays francophones qui réagissent plus rapidement et plus efficacement que la France. Lorsque l'Institut Pasteur a annoncé son intention de changer la pratique éditoriale de ses Annales, en les publiant en anglais, ce sont les Québécois qui se sont élevés les premiers contre. Ils ont, pour ainsi dire, provoqué un "scandale" spectaculaire, à telle enseigne que M. Alain Decaux, Ministre de la Francophonie à l'époque, a organisé un colloque international sur "Quelle langue pour la science ?". Tous les savants et prix Nobel français ont déclaré que c'était en anglais-américain que la recherche de pointe se faisait à travers le monde. Nous avons fait remarquer qu'en général la France ne mettait pas en place un espace de recherche important pour ses chercheurs. Il fallait aussi inclure les chercheurs francophones d'autres pays, afin de leur donner les avantages et les outils pour leur faciliter la tâche et les attirer vers la recherche et les technologies de pointe. Il est intéressant de remarquer qu'au sommet de Maurice il y a eu "la création d'un fonds francophone de la recherche qui démarre avec 27 MF et auquel certains pays du sud ont décidé de participer". Encore faut-il savoir comment va être réparti ce budget, à quel fonctionnement il doit servir et quelles pratiques culturelles il doit encourager. Souvent, des décisions gouvernementales de ce genre prévues par certains francophones mettent énormément de temps à se mettre en place et n'atteignent que rarement le socle agissant.

D'autre part, lorsque M. Jacques Toubon, Ministre de la

Francophonie, a tenté de codifier la langue française et imposé l'usage du français sur le territoire national (ce qui rappelle la loi sur l'affichage au Québec), le Conseil Constitutionnel l'a catégoriquement refusé. Il existe en France une tradition républicaine pour la liberté d'expression. Il va sans dire que, linguistiquement parlant, il est impossible de codifier une langue qui est, par essence, dynamique, vivante et changeante. Nous voyons surgir, même en français, certaines expressions qui traduisent l'esprit d'une époque, par exemple le superlatif "sensas" dans les années 60, "super" dans les années 70, "génial" dans les années 90. La notion de pureté d'une langue est tout à fait illusoire, une langue ne pouvant se fermer à toute influence linguistique et culturelle de l'intérieur ou de l'extérieur d'un pays. Comment les pays francophones peuvent-ils apporter du sang neuf, linguistiquement parlant, à l'intérieur du français standard? Chaque pays francophone enrichit la langue française de tournures, d'expressions, de lexiques, de nouvelles possibilités de dialogues culturels et linguistiques. Ainsi une sorte de rééquilibrage constant et naturel se fait dans la production de la francophonie vis à vis à vis du Centre.

Si nous prenons l'exemple du Canada comme cas témoin, on se rend compte que la culture francophone de la nation s'est particulièrement rassemblée autour de la culture québécoise, qui impose de plus en plus une certaine hégémonie sur son propre territoire, tout en essayant de dialoguer avec la France sans toutefois réussir à faire passer sa culture outre-atlantique. Les produits de la Belle Province se consolident à partir de la révolution tranquille de 1960 pour exercer une influence globale à l'intérieur de ses frontières, puis à travers le reste du pays. Mais il existe "certaines poches" francophones telles que celles de l'Ontario, du Manitoba ou de l'Acadie qui constituent une fragmentation qui minorise de plus en plus la francophonie canadienne dans son ensemble. Doublement minoritaires, les franco-ontariens sont obligés de créer une Association des Auteurs de l'Ontario, en 1988, pour prendre en charge leur littérature. Tout un corpus a été répertorié, des anthologies ont été créées; l'histoire littéraire francophone de cette province anglophone remonte au XIX<sup>ème</sup> siècle. Bref, une francophonie dynamique s'est instaurée en Ontario, province plus étendue que la France et l'Espagne réunies, avec sa population de 9,5 millions d'habitants dont seulement 0,5 million de francophones, répartis autour de trois centres, au nord (Sudbury), à l'est (Ottawa), au sud (Toronto).

Au début des années 1980, j'ai ainsi formulé d'une manière

lapidaire la création francophone de l'Ontario: "Ecrire en français en Ontario, c'est lancer des S.O.S. dans le désert". En 88, je soulignais la nécessité d'un "dialogue des cultures parmi diverses sensibilités, divers registres, ouverts aux échos de la différence". Dans ce sens, le texte franco-ontarien pourrait avoir des chances d'interpeller non seulement les lecteurs éventuels de son environnement immédiat, mais aussi avoir droit au chapitre des dialogues internationaux et intercontinentaux de la francophonie. Depuis ce temps, beaucoup d'encre a coulé, beaucoup de textes ont été produits, des magazines et des revues littéraires ont fleuri, des associations énergiques ont tenté de promouvoir tous les écrivains sans réussir à faire passer cette culture du côté québécois. Même si certains d'entre nous appartenions à l'Union Nationale des Ecrivains Québécois, des écrivains de grand renom comme Yves Beauchemin nous relèguent à la position de "chiens froids" d'Amérique.

S'il existe à présent 5 maisons d'édition francophones dans la province anglophone, plus d'une centaine d'écrivains, un prix littéraire prestigieux en français, le Trillium, il faut dire que le bilan, positif dans son ensemble, présente une nouvelle fragmentation du corpus en écrivains dits "de souche" et des "ethno-culturels". Ce qui veut dire que, plus une société écrivante francophone se fragmente et se divise, plus elle doit trouver assez d'énergie pour lutter contre la parcellisation de la langue unique, facteur de rassemblement, pour défendre et promouvoir ses intérêts globaux.

La critique universitaire, qui prend en charge le corpus franco-ontarien, est aujourd'hui contestée car elle la circonscrit selon la catégorie de "l'exiguïté". Grille méthodologique qui évalue une notion traditionnelle de minorisation du corpus à la recherche d'autres minorités pour asseoir son pouvoir. En se positionnant dans la marge, dans la dite "petite littérature", cette critique limite et rétrécit elle-même son propre espace dans le terrain fertile du discours qu'elle croit remettre en cause. Pourtant, le corpus de la littérature franco-ontarienne commence à circuler à l'intérieur de la province, s'inscrit dans le curriculum des cursus des universités, comme l'avait fait celui de la littérature québécoise dans les années 60. La balkanisation culturelle empêche la cohésion de se manifester, l'esprit de corps de rassembler ses forces, et de se projeter vers le monde extérieur. Or, toute francophonie digne de ce nom ne peut être viable que lorsqu'elle pénètre dans le circuit des courants brasseurs de cultures.

Nous voyons par là que la francophonie ne peut être vécue qu'au niveau des tripes, donc profondément ressentie comme une nécessité fondamentale de moyens communicationnels importants contre l'homogénéisation culturelle rampante d'une anglophonie envahissante.

A cause des litiges et des mesquineries, à cause de la parcellisation de plus en plus accrue, à cause de la mise à l'écart de certains courants par rapport à d'autres, à cause de crises économiques, de coupures budgétaires de bourses et de restrictions d'aides à l'édition, etc... il s'est établi une sorte d'ambiguïté débilante. Pour cette raison, nous avons lancé cette formule dans les années 90 : "Aujourd'hui, écrire en Français en Ontario c'est se déparler entre soi, à l'intérieur de la gueule d'un orignal, emprisonné dans une cage aux folles érigée sur son propre territoire". Cette définition métaphorique et opératoire lancée au congrès d'Ottawa sur la "Fonction de la Création en Ontario", a été choquante pour certains, approuvée par d'autres pour le caractère insolite de sa formulation. Elle représente d'abord un écho à la formule de l'Algérien Kateb Yacine, qui disait qu'en tant que colonisé, il écrivait dans la gueule du loup (la langue du colonisateur). L'orignal suggéré ici, plutôt animal de terroir, ne représente pas un sens d'aliénation comme pour le loup de Kateb. En Ontario, le français est une langue officielle du Canada donc choisie et non imposée.

Ainsi le but d'un écrivain francophone en Ontario revient à exercer sa fonction dans une langue au statut officiel et naturel, légitimement intégrée et reconnue dans la majorité anglophone. N'oublions pas que l'orignal fait partie du paysage nordique ontarien. Il représente par son corps et les couleurs de son poil la diversité qui caractérise la province. Dans son Voyage en Amérique, Chateaubriand le décrivait ainsi "L'orignal a le mufle d'un chameau, le bois plat du daim, les jambes du cerf. Son poil est mêlé de gris, de blanc, de rouge, de noir; sa course est rapide." Ce symbole parfait de la diversité corporelle et, par extension, culturelle, correspond à la pratique linguistico-culturelle de la population francophone de l'Ontario. L'orignal traduit donc une réalité naturelle et logique de notre présence historique en Ontario, mise à jour par l'apport multiculturel, en plus des deux peuples fondateurs anglais et français du pays.

Parfois les immigrants récents peuvent se considérer en dépendance permanente et en équité douteuse par rapport à certains qui se disent être les seuls à posséder le privilège du facteur temps, source de légitimité irrévocable. Il serait alors amusant de parler ici de **souchitude** et d'**originalitude**, pour dire

que ce passé monopolisateur centralise pour marginaliser ! Quoi qu'il en soit, l'original est dans une cage, et elle n'est pas dorée. Cet isolement est contre-nature. Nous devons tous pouvoir circuler dans la forêt langagière francophone et "sans cage", le plus librement possible sans la moindre entrave linguistique, culturelle, sexiste, raciale, religieuse ou autre. Et si nous revenions à ces "souches folles" sans cesse évoquées, nous constaterions que tous les peuples ont une souche, qu'ils soient fondateurs d'un pays ou non. L'appel à l'origine ne légitime ni l'histoire, ni les droits aux prérogatives. Autrement dit, nous sommes tous en état de ce que les Belges ont appelé "l'insécurité linguistique" qui crée un complexe d'infériorité par rapport à une norme standard métropolitaine centralisatrice." En tant que francophones tous confondus, nous n'avons pas à nous conformer à cette définition qu'il faut éviter à tout prix parce qu'elle fragilise notre production littéraire. Il faut donc ôter cette "insécurité" qui mine de l'intérieur toutes les communautés francophones, par rapport aux pays centralisateurs, comme la France par le passé et le Québec récemment, et surtout le monoculturalisme de l'anglomanie.

Il s'agit donc d'aller vers un assainissement de l'atmosphère de la production culturelle et de l'espace créateur, pour que toutes les factures littéraires et artistiques puissent se déployer en toute liberté. Il faudrait aussi que la promotion de la francophonie se fasse d'une manière équitable et dans la dignité du respect des différences culturelles. Mais la création culturelle francophone a toujours besoin d'un centre. C'est pour cette raison que nous insistons sur le rôle important que doivent jouer la France et le Québec. Ces pays doivent assumer leurs responsabilités de pays d'accueil favorables à l'éclosion de ces productions extérieures, tout en leur renvoyant un écho favorable. Ce qui signerait leur acceptation réciproque et la mise en relief de chaque apport particulier.

C'est sur le terrain qu'il faut solidariser et responsabiliser les pratiquants de la francophonie, et non lors des sommets pompeux et inefficaces, c'est dans la pratique et non dans le "bla-bla" des hautes sphères politiques. Il s'agit de prendre en main sa destinée de francophone et d'établir presque au ras du sol des échanges multilatéraux où un corpus donné d'une province minoritaire, d'un pays en voie de développement, soit accueilli en France ou au Québec à sa juste valeur.

Nous proposons de miner ce décalage effrayant entre théorie et praxis, entre discours politique et création littéraire, entre

masturbation intellectuelle et production culturelle. Ce décalage a créé dans les zones de circulation francophone des notions "de victimisation", de "misérabilisme", d'"humiliation", de "rejet catégorique", d'"injustice culturelle et linguistique". Quand M. Jacques Parizeau, Ministre élu au Québec répond aux franco-ontariens que la Belle Province n'a plus les "mêmes intérêts qu'eux", et qu'ils poursuivent une politique de séparatisme, il creuse un fossé entre tous les francophones du pays et ceux et celles de sa province. Si jamais le Québec venait à se séparer, les provinces anglophones enlèveraient logiquement les acquis et les droits d'une pratique francophone. La solution que propose le Québec de se joindre aux séparatistes n'est point une solution équitable pour les francophones qui se voient acculés à abandonner des privilèges acquis de haute lutte auprès de la majorité anglophone, à renoncer à pratiquer leur langue et leur culture, ou contraints à s'établir au Québec tout en gardant leur statut de minoritaires. Voir, par exemple, les communautés multi-culturelles francophones haïtiennes et autres souvent rejetées dans le ghetto d'une littérature ethno-culturelle québécoise. Ces données révèlent encore une fois l'urgence de prendre en charge sa destinée de producteur culturel francophone, dans un monde où la francophonie, quoi qu'on dise, est de plus en plus une sorte de peau de chagrin. L'enseignement du français à ce titre est révélateur puisqu'il est en décroissance constante aux Etats-Unis et au Canada anglophone, par exemple.

Tant de livres ont été écrits sur la francophonie! Presque tous reproduisent le schéma figé et obsolète de la langue de bois des politiques. Il ne s'agit point ici de reprendre leurs thèses ou leurs arguments, il suffit de dire qu'une certaine conscientisation a lieu aussi bien sur le sol français, par des Français concernés, que par les francophones des 47 pays membres de la francophonie, une conscientisation d'urgence, mais servi par un certain militantisme empreint de "sérénité". Une francophonie enrichissante viable et essentielle qui accepterait et intégrerait les différences dans leur dignité fondamentale. C'est à ce prix qu'on pourrait dialoguer non seulement à l'intérieur d'une francophonie globale forte, mais aussi avec d'autres langues et cultures afin d'éviter une homogénéisation plus galopante que les récessions économiques.

## TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE: La francophonie en question .....	9
L'HISTOIRE QUI DETERMINE L'ACTUEL .....	11
PASSAGE DU FRANCAIS A LA FRANCOPHONIE.....	14
PASSAGE DE L'ORALITE A L'ECRITURE FRANCOPHONE.....	15
MAIS QU'EST-CE QU'UN ECRIT FRANCOPHONE?.....	17
SYMBIOSE OU INTERFERENCE? .....	18
AMBIGUITE FRANCOPHONE: LANGUE MATERNELLE, LANGUE SECONDAIRE. ....	19
COMMUNAUTES FRANCOPHONES.....	21
DU DOUBLE COMPLEXE DANS LA COMMUNAUTE FRANCOPHONE .....	22
FRANCOPHONIE ET ENSEIGNEMENT .....	25
L'ENJEU DE L'ENSEIGNEMENT FRANCOPHONE.....	28
FRANCOPHONIE ET INFORMATION .....	30
LA FRANCOPHONIE SUR LE SOL FRANCAIS.....	33
LA FRANCOPHONIE SAUVAGE .....	35
L'ECRITURE FRANCOPHONE APRES LES INDEPENDANCES .....	38
LANGUE ET CULTURE.....	39
DYNAMIQUE DE L'ECRITURE FRANCOPHONE.....	41
STRATEGIE GLOBALISANTE DE LA FRANCOPHONIE .....	42
SYSTEME DE PRODUCTION COMMUNICATIONNELLE FLEXIBLE .....	44
DEUXIEME PARTIE: Comment circulent les influences francophones? .....	47
PAYS HORS FRANCOPHONIE.....	51
PROGRAMMES DE CIRCULATION DES INFLUENCES.....	52
LA FRANCE .....	54
EUROPE.....	55
AMÉRIQUE DU NORD .....	56
QUÉBEC .....	56
ANTILLES .....	56

AFRIQUE NOIRE.....	58
MAGHREB .....	58
STRATÉGIES .....	60
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.....	61
TROISIEME PARTIE: Vers une francographie plurielle .....	65
POST-SCRIPTUM: La francophonie à l'estomac .....	81
TABLE DES MATIERES .....	90
NOTES .....	92

## NOTES

- 
- <sup>1</sup> André Lagarde et Laurent Michard, XVI<sup>e</sup> siècle (Paris: Editions Bordas, 1963), p. 91.
- <sup>2</sup> Charles Helou, Concours littéraire international, 15<sup>e</sup> anniversaire, Agence de Coopération Culturelle et Technique, 9 août 1984.
- <sup>3</sup> Xavier Deniau, La Francophonie (Paris: Presses Universitaires de France, 1983), p. 6. Toutes les références aux citations tirées de cette oeuvre seront indiquées directement dans le texte.
- <sup>4</sup> Canadian Review of Comparative Literature (June 1984), p. 249. Toutes les références aux citations tirées de cette oeuvre seront indiquées directement dans le texte.
- <sup>5</sup> Revue des parlementaires de langue française, p. 7 et p. 9. Toutes les références aux citations tirées de cette oeuvre seront indiquées directement dans le texte.
- <sup>6</sup> Rapport au nom de la commission d'enquêtes de l'Assemblée nationale, sur la langue française. Journal officiel du 15 mai 1981.
- <sup>7</sup> Culture française, No. 2, été 1977, p. 21. Toutes les références aux citations tirées de cette oeuvre seront indiquées directement dans le texte.
- <sup>8</sup> La Revue nouvelle (Paris) LVL (1972), p. 485. Toutes les références aux citations tirées de cette oeuvre seront indiquées directement dans le texte.
- <sup>9</sup> ContreCiel, No. 7, Novembre 1984, p. 85.
- <sup>10</sup> Il est intéressant de remarquer que dans les conclusions et les recommandations de la Commission d'Enquête sur la Politique de la Langue française, qui avait pour but de délimiter la politique de la francophonie en France et dans le monde, la Commission n'indique pas une seule fois dans tout son rapport (même dans la partie consacrée à l'enseignement) les structures à élaborer pour l'inclusion de l'apport francophone dans l'enseignement des littératures françaises (mai 1981, pp. 108-115).
- <sup>11</sup> "Immigré Intellectuel", p. 21.
- <sup>12</sup> "Diagnostic Culture", Jeune Afrique, No. 1204, 1<sup>er</sup> février 1984, p. 58.
- <sup>13</sup> Jeune Afrique, No. 1205, 8 février 1984, p. 38.
- <sup>14</sup> African Literature Association Bulletin, Volume 2, Winter 1985, No. 1.
- <sup>15</sup> Qui-Vive International, No. 1, p. 5.
- <sup>16</sup> id.
- <sup>17</sup> Auguste Viatte, La Francophonie (Paris, Larousse, 1969)., Marc Blancpain et André Reboullon, Une Langue: le Français (Paris, Hachette, 1976). André Reboullot et Michel Tétu, Le Guide Culturel (Paris, Hachette, 1977). Auguste Viatte, Histoire comparée des littératures francophones (Paris, Nathan, 1980). Gustave Charlier et Joseph Hanse, Histoire des lettres françaises de Belgique (Bruxelles, la Renaissance du livre, 1968). Robert Burniaux et Robert Frickx, La Littérature belge d'expression française (Paris, Puf, 1973). Alfred Berchtold, La Suisse romande au cap du XX<sup>e</sup> siècle (Lausanne, Payot, 1963). Marie Kieffer, Littérature luxembourgeoise de langue française (Sherbrooke, Naaman, 1980). Lin Colliard, La Culture valdôtaine au cours

---

des siècles (Paris, Aoste, 1977). Auguste Viatte, Histoire littéraire de l'Amérique française (Paris, Puf, 1954). Pierre de Grandpré, Histoire de la littérature française du Québec, 4 vol. (Montréal, Beauchemin, 1967 à 1969). Louise Péloquin-Faré, Identité culturelle (Paris, Crédif, Saint-Cloud et Didier, 1983). Robert Cornevin, Que sais-je? (Paris, Pub, 1982). Robert Chaudenson, Les Créoles français (Paris, Nathan, 1979).

18 L'ACCT (L'Agence de Coopération Culturelle et Technique)

ADEC (Association Dialogue entre les Cultures)

Le Haut Commissariat de la Langue Française

FIDELF (Fédération Internationale des Ecrivains de Langue Française)

AIPLF (Association Internationale des Parlementaires de Langue Française)

CLEF (Club des Lecteurs d'Expression Française)

CILF (Conseil International de la Langue Française)

19 Jeanne Hyvrard, "La Contrelangue", Quinzaine Littéraire, 1985, March 16-31, pp. 37-38.

20 id.

21 Daniel Maximin, "A ton singulier pluriel", Quinzaine Littéraire, 1985 March 16-31, pp. 33-34.

22 id.

23 Qui-Vive International, No. 2, p. 24.

24 Maryse Condé, "Au-delà des langues et des couleurs", Quinzaine Littéraire, 1985, March 16-31, p. 36.

25 id.

26 id.

27 Léopold S. Senghor, "La Méthode Contrastive", Qui-Vive International, No. 2, pp. 50-55.

28 Propos tenus lors de la rencontre "Ecrire les langues françaises", à Paris du 22 au 27 mars 1985.

29 Taoufik Baccar et Salah Garmadi, Ecrivains de Tunisie, Paris: Editions Sindbad, 1981. Ne figure aucun auteur de langue française.

30 Tahar Djaout, "Une confluence", Quinzaine Littéraire, 1985, March 16-31, p. 20.

31 id.

32 id.

33 Alain Monteil, "Stratégie pour la langue française", Qui-Vive International, No. 1, pp. 69-71.

34 id. p. 70.

35 Régis Debray, "Chroniques", Qui-Vive International, No. 1, p. 61.

36 Le Monde, vendredi 2 mars 1984.

37 id.

38 Qui-Vive International, No. 4, p. 5.

39 Nicolas Couloir, "Limoges: Festival de la Francophonie Printemps d'Octobre", Qui-Vive International, No. 4, pp. 34-36.

40 Le Point, No. 699, 10 février 1986, p. 25.

41 La Quinzaine littéraire, 437, 1er au 15 avril 1985

42 ibid.

43 Patrice Desbien, *L'homme invisible*, in *Liaison*, 1981

- 
- 44 Jean Chesneaux, *Les Temps modernes* n°486 (janvier 1987), p 92-122
- 45 Mongo Beti, *Peuple noirs/Peuples africains* (Washington D.C) vol.44, 1984, Mar-Apr, pp 52-60
- 46 Jeune Afrique, n°1365, 4 mars 1987, p 57.
- 47 Wadi Bouzar, "Je n'ai pas choisi le français, il m'a choisi", in *La quinzaine littéraire*, 437, 1 au 15 avril 1985
- 48 in *La quinzaine littéraire*, 437, 1er au 15 avril 1985
- 49 Lise Gauvin "Seul un Québec fort...", *La quinzaine littéraire*, n°436, 16 au 31 mars 1987
- 50 Anne Hébert, "Il faut sortir du ghetto", *La quinzaine littéraire* n° 436, 16-31 mars 1987
- 51 Etienne Barilier, "Comment être Persan", *Quinzaine littéraire* n°436, 16-31 mars 1987
- 52 Daniel-Henri Pageaux, "La littérature française vue d'ailleurs", *Europe* n°684, avril 1986, pp 126-130
- 53 Numéro spécial de *Latitudes*, réservé aux auteurs d'expression française, n°5, mars 1985, p.3
- 54 *Latitudes*, n°5, mars 1985, p.5
- 55 *Le Français aujourd'hui*, n°70, (juin 1985), p.35.
- 56 *Le Français aujourd'hui*, n°70 (Juin 1985), pp 77-78



Numérisation à York University  
4700 Keele Street  
Toronto, Ontario, M3J 1P3  
<http://cmc.info.yorku.ca>

## LA FRANCOPHONIE A L'ESTOMAC

Francophones contre Francophones ?... Telle est la thèse iconoclaste de ce livre.

*La Francophonie à l'estomac* n'est guère un pamphlet de plus sur cet enjeu géoculturel planétaire qu'est la Francophonie. Cet essai incisif bouleverse la perspective sur le rôle et la place de la langue française. Dans ce livre stimulant, Hédi Bouraoui œuvre pour une Francophonie "plurielle". Loin des propos convenus, loin des poncifs éculés qui ponctuent le discours dominant mais -archaïque- sur la réalité de millions de Francophones de la planète.

Ce livre, solidement argumenté, exprime ce sentiment diffus que partagent aujourd'hui nombre de créateurs et acteurs de la langue française. *La Francophonie à l'estomac* propose des pistes originales et un projet francophone "moderne, absolument moderne", pour tous les "parlants français". Sans distinctions. Sans discrimination.

Tracer les Lignes d'horizon. Couper les Lignes de fuite. Colmater les Lignes de fracture. Telle est l'ambition ultime de cet essai hors-norme et corrosif.

Pour en finir avec *La francophonie à l'estomac...* Au propre et au figuré.

*Boyla Baenga*

*Hédi Bouraoui est universitaire et écrivain, fils de trois continents : l'Afrique, l'Europe et l'Amérique.*

Couverture : "Plus fertile que la terre...  
L'humain" par HEDI BAGHDADI.